CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

RAPPORT INTÉRIMAIRE mai 2014

Mental Health Commission of Canada

Commission de la santé mentale du Canada

www.commissionsantementale.ca

Le présent rapport est l'œuvre de l'équipe d'échange des connaissances ainsi que de chercheurs et de membres de l'effectif de la Commission de la santé mentale du Canada. Il décrit la participation du Centre d'échange des connaissances aux projets et aux champs d'activité prioritaires de la Commission aux fins de promotion de la santé mentale au Canada.

La production du rapport a été rendue possible grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les vues exprimées ici sont celles de la Commission de la santé mentale du Canada.

Rapport intérimaire du Centre d'échange des connaissances, Calgary (Alberta) : Commission de la santé mentale du Canada, 2014.

TOUS DROITS RÉSERVÉS
© Commission de la santé mentale du Canada, 2014
110, boul. Quarry Park Sud-est, bureau 320, Calgary (Alberta) T2C 3G3

RAPPORT INTÉRIMAIRE DU CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

TABLE DES MATIÈRES

Résumé 5

À propos du Centre d'échange des connaissances 7

Rôle du Centre d'échange des connaissances au Canada 10

Initiatives dirigées par le Centre d'échange des connaissances 11

- Soutien de la promotion de l'échange des connaissances en action (SPARK) 11
- Projet de recension de données 12
- Réseau international d'échange de connaissances en matière de santé mentale 12
- Information numérique 13
- La suite des choses 16

Initiatives et projets soutenus par le Centre d'échange des connaissances 17

- Projets mis de l'avant par le Centre d'échange des connaissances 17
- Participation aux projets de la Commission 20
  - Logement et itinérance 20
  - Changer les mentalités 21
  - Premiers soins en santé mentale 21
  - Prévention du suicide 23
  - Cybersanté mentale 23
  - Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada 23
  - Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail 24

Soutenir et diriger des réseaux 25

- Réseaux dirigés par le Centre d'échange des connaissances 25
- Réseaux soutenus par le Centre d'échange des connaissances 26
- Participation aux activités de réseaux par le passé 26

Projets passés 27

- Comités consultatifs et projets de comités consultatifs 27

Orientations futures 29

RÉSUMÉ

Avant même la mise sur pied de la Commission de la santé mentale du Canada, le rôle déterminant de l'échange de connaissances faisait consensus. Voilà pourquoi le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie du Canada a recommandé de créer un centre d'échange de connaissances parallèlement à la mise sur pied de la Commission, organisme auquel il serait lié. Les sénateurs avaient saisi que l'évolution véritable du système de santé mentale devait aller au-delà des recherches et que celle-ci résulterait de la diffusion et de la transposition des connaissances. Depuis 2009, pour la Commission, le Centre d'échange des connaissances joue un rôle prépondérant dans ce domaine.

Les responsabilités du Centre sont centrées sur la réalisation de recherches, le soutien aux chercheurs et la coopération avec les partenaires et le public. Il élabore des initiatives et des projets dans le cadre des travaux de la Commission et les transpose dans la sphère publique. Il collabore aux initiatives stratégiques de la Commission tout en étant actif dans le milieu élargi de la santé mentale et d'autres secteurs de portée nationale ou internationale. Le Centre assure un lien avec des décideurs, des pourvoyeurs de services, des chercheurs, des employeurs et d'autres parties intéressées. Dès que l'occasion se présente, il consulte et fait intervenir des personnes ayant un savoir expérientiel de la maladie mentale ainsi que leurs proches. Il met des groupes et des individus en contact pour qu'ils puissent mettre à profit les connaissances que le Centre met à la disposition de ces réseaux.

Les responsabilités du Centre sont centrées sur la réalisation de recherches, le soutien aux chercheurs et la coopération avec les partenaires et le public. Il élabore des initiatives et des projets dans le cadre des travaux de la Commission et les transpose dans la sphère publique. Il collabore aux initiatives stratégiques de la Commission tout en étant actif dans le milieu élargi de la santé mentale et d'autres secteurs de portée nationale ou internationale. Le Centre assure un lien avec des décideurs, des pourvoyeurs de services, des chercheurs, des employeurs et d'autres parties intéressées. Dès que l'occasion se présente, il consulte et fait intervenir des personnes ayant un savoir expérientiel de la maladie mentale ainsi que leurs proches. Il met des groupes et des individus en contact pour qu'ils puissent mettre à profit les connaissances que le Centre met à la disposition de ces réseaux.

Le rapport présenté ici rend compte des réalisations du Centre à travers le temps ainsi que son implication actuelle aux projets de la Commission et les siens propres. Il met en lumière les activités et la recherche grâce auxquelles il a établi des alliances et assuré la poursuite des échanges favorisant l'adoption de pratiques exemplaires à travers le Canada.

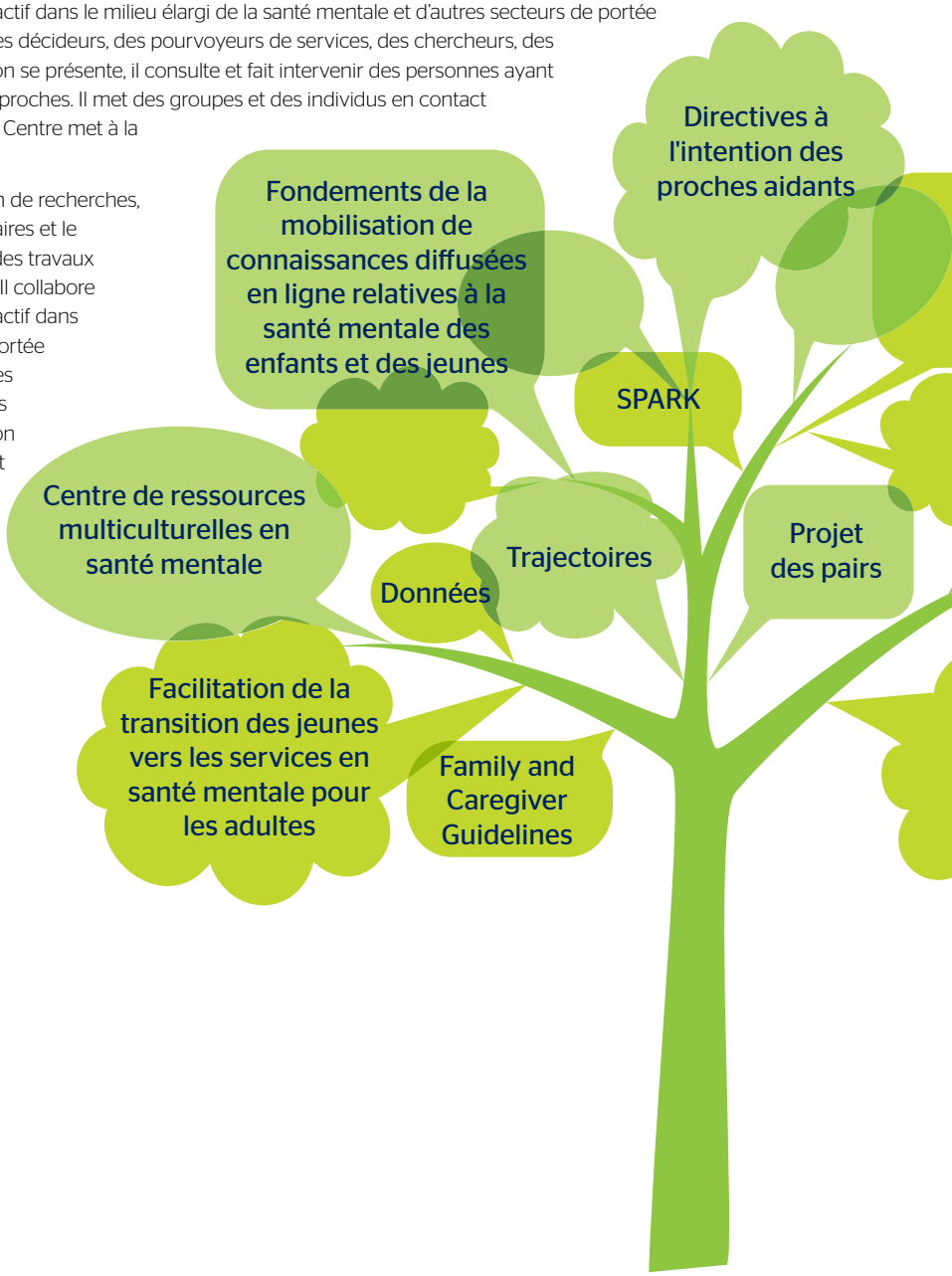

À PROPOS DU CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

Mis sur pied par la Commission de la santé mentale du Canada, le Centre d'échange des connaissances collabore avec tous les services de la Commission à la diffusion publique des projets de recherche, des programmes, des lignes directrices et des outils de la Commission. Par ses activités, il appuie les six volets prioritaires de la Commission : Premiers soins en santé mentale, Changer les mentalités, la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, Logement et itinérance, Santé mentale en milieu de travail et Prévention du suicide. Il apporte également son concours aux équipes des affaires publiques et des communications. En outre, le Centre dirige ses propres projets, soit le projet de recension de données et le programme de formation SPARK venant soutenir la promotion de la recherche et des connaissances en action. Enfin, il offre du soutien à la recherche et dirige des réseaux externes d'information sur la santé mentale.

Les trois champs d'action principaux du Centre sont :

1. **La synthèse de connaissances**
   Rechercher, synthétiser et évaluer des données probantes pour enrichir le corpus de connaissances fondées sur des données probantes et de pratiques exemplaires et prometteuses dans le domaine de la santé mentale.

2. **La promotion de l'échange de connaissances**
   Concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et des outils de mise en commun des ressources, des connaissances fondées sur des données probantes, des pratiques exemplaires et prometteuses et des idées novatrices dans le domaine de la santé mentale.

3. **Le renforcement des capacités**
   Offrir de l'expertise et de la formation dans le but d'améliorer la capacité des intervenants à adopter des pratiques d'échange de connaissances.

Le Centre d'échange des connaissances favorise la formation de partenariats avec des acteurs clés du Canada et de la scène internationale. Il participe à l'avancement des activités de la Commission en les faisant connaître à ces personnes et en facilitant la mise en commun de leurs propres connaissances et pratiques exemplaires. Non seulement le Centre encourage l'enrichissement d'un savoir éclairé par des données probantes dans le milieu de la santé mentale, mais il entend accroître la capacité des professionnels du domaine à utiliser ce savoir..

Qu'est-ce que l'échange des connaissances

Essentiellement, l'échange des connaissances (ou application des connaissances) est une conversation symétrique. Cet énoncé constitue un principe directeur du Centre d'échange des connaissances.

La Commission a fait sienne la définition d'échange ou d'application des connaissances des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et l'inscrit dans l'optique de la santé mentale. Les IRSC définissent la pratique de l'échange des connaissances comme suit :

> « ... un processus dynamique et itératif qui englobe la synthèse, la dissémination, l'échange et l'application conforme à l'éthique des connaissances dans le but d'améliorer la santé des Canadiens, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé. »[1]

Ils ajoutent que « le processus s'insère dans un réseau complexe d'interactions entre les chercheurs et les utilisateurs de connaissances, dont l'intensité, la complexité et le degré d'engagement peuvent varier en fonction de la nature de la recherche et des résultats ainsi que des besoins particuliers de chaque utilisateur des connaissances. »[1]

Pour le Centre d'échange des connaissances, la consultation de personnes ayant affronté la maladie mentale, et la collaboration avec elles, sont au cœur de ce processus. La démarche participative de création des connaissances est d'importance cruciale dans l'amélioration de la santé de la population et des systèmes de santé. C'est ainsi que l'approche du Centre en matière d'échange des connaissances suppose la participation active de tous les intervenants et utilisateurs de connaissances, que ce soit les chercheurs, les décideurs, les familles, les aidants ou le grand public. Le Centre met l'accent sur cette collaboration dans toutes ses activités en suscitant la participation de tous ces partenaires dans la production et la mise en application des connaissances..

[1] http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/29418.html

Dans le schéma en forme de diamant figurent les intervenants participant à l'application des connaissances dans le système de santé. Il est crucial de faire intervenir et de prendre en considération toute la gamme des parties prenantes. Les intervenants engagent des conversations par lesquelles se produit l'échange des connaissances. Si deux personnes seulement participent à la conversation, l'échange des connaissances est tout simplement un processus bidirectionnel; si plusieurs personnes y participent, l'échange de connaissances au sein du groupe sera multidirectionnel..

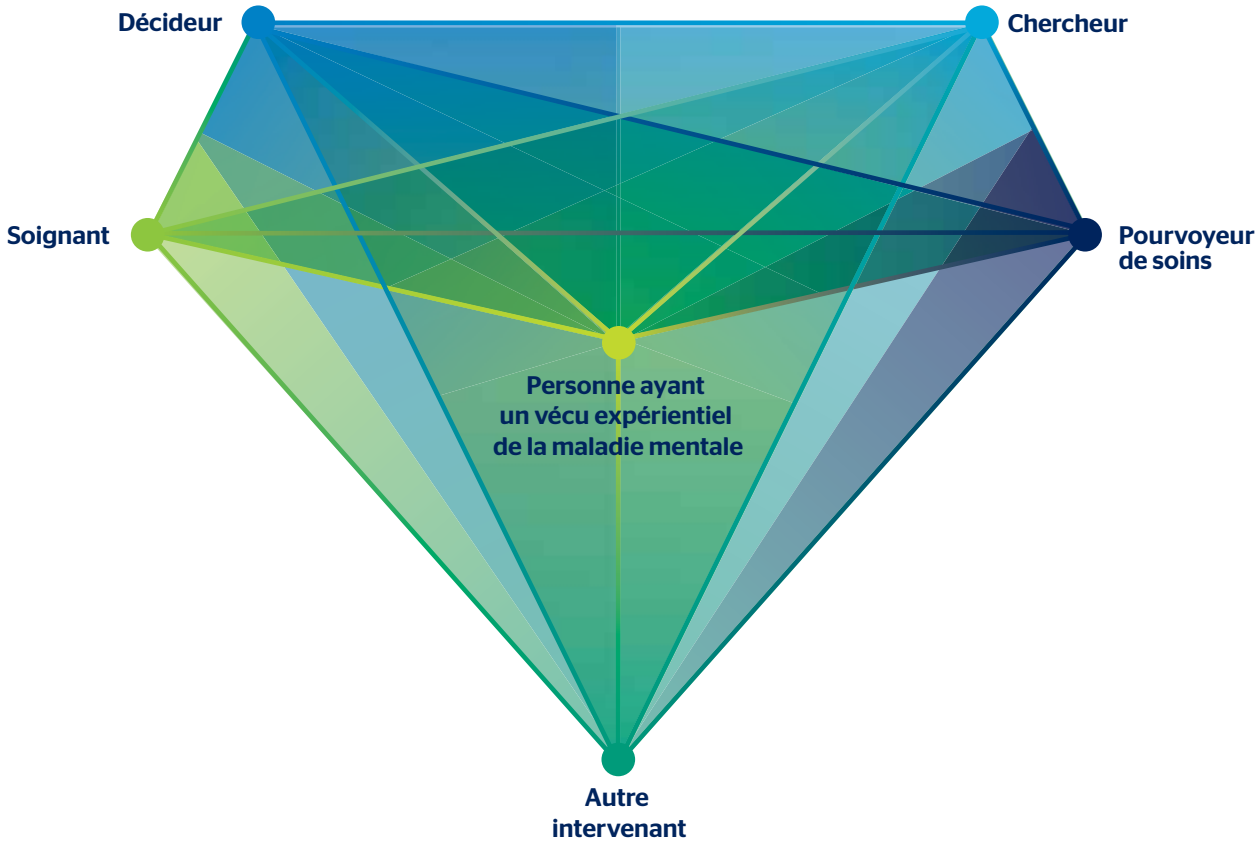

Contexte

C'est le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie qui a recommandé dans son rapport *De l'ombre à la lumière : la transformation des services concernant la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie au Canada*, paru en 2006, la création du Centre d'échange des connaissances.

Après une vaste consultation pancanadienne et l'étude approfondie de l'état des lieux, les auteurs du rapport ont recommandé des mesures destinées à améliorer le système de santé mentale au pays, notamment la création de la Commission de la santé mentale du Canada et d'un centre d'échange des connaissances sous son égide. Ils voyaient dans ce centre un moyen de renforcer les capacités « en facilitant l'accès électronique à l'information et à l'assistance technique à l'intention des personnes ayant une maladie mentale et des membres de leur famille. » (Recommandation 46 du rapport)

Santé Canada, qui a financé la mise sur pied de la Commission en 2007, lui a confié la tâche de diriger trois initiatives : l'élaboration d'une stratégie nationale en matière de santé mentale, la lutte à la stigmatisation et la création d'un centre d'échange des connaissances. En 2008, son mandat a été élargi pour couvrir la problématique de la maladie mentale et de l'itinérance dans le cadre du projet Chez Soi.

Cette année-là, la Commission a entrepris la planification et la création du Centre d'échange des connaissances dans l'intention d'en faire un carrefour de l'information sur la santé mentale accessible par divers intervenants et le public. Dans cette optique, le Centre devait mettre des sources d'information à la disposition des partenaires du domaine de la santé mentale dans tout le pays et imbriquer la recherche et l'évaluation dans toutes ses activités. Le Centre s'est attelé à deux projets de recherche majeurs : une étude de délimitation de l'étendue des articles évalués par des pairs et de la littérature grise sur l'application des connaissances et une analyse exhaustive de l'environnement des activités d'application des connaissances liées à la santé mentale et la toxicomanie au Canada. Ces projets se sont conclus par la conception du cadre d'échange de connaissances activé.

Ce cadre constitue l'assise du Centre d'échange des connaissances inauguré officiellement en 2009. Il illustre les modes d'échange d'information fructueux entre des groupes multiples aux perspectives diverses. Tenant compte de la contribution distinctive de chacun des intervenants et des acteurs du secteur de la santé mentale, le cadre d'échange de connaissances activé délaisse le modèle classique de l'échange entre deux interlocuteurs (un chercheur et un responsable des orientations politiques ou un pourvoyeur de soins et une personne affrontant la maladie mentale, par exemple) au profit de la création de connaissances par la collaboration entre toutes les parties prenantes (www.longwoods.com/content/22620).

Le cadre a inspiré l'élaboration du guide sur l'application des connaissances en matière de soins de santé De l'innovation à l'application. Le guide se veut une méthode pas-à-pas de création d'un plan d'échange de connaissances efficace; il souligne l'importance de rassembler une vaste gamme de participants aux points de vue particuliers afin de cerner, de créer et de mettre en application les connaissances de manière concertée.

[2] www.longwoods.com/content/22620

Jusqu'en 2011, le Centre d'échange des connaissances s'est concentré sur la recherche afin d'établir des principes directeurs et un mode de fonctionnement garants de l'efficacité de ses activités. En 2011, il a entrepris de mettre sur pied des initiatives marquantes en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans le droit fil de ses trois grands axes d'action : l'échange de connaissances, la collaboration et le soutien.

1 **Échange de connaissances**
Tenir compte de la contribution distinctive de chacun des intervenants et améliorer l'échange d'information entre les groupes et les personnes au Canada et leur accès aux connaissances utiles à propos de la santé mentale.

2 **Collaboration**
Créer des possibilités de contribuer collectivement et de manière concertée à l'échange et à la mise en application de connaissances dans le but d'améliorer la santé mentale en favorisant la collaboration entre des personnes et des groupes du Canada.

3 **Soutien**
Offrir de l'expertise, de la formation et du soutien pour renforcer les capacités d'échange de connaissances dans les milieux de la santé mentale; concevoir des outils et des ressources pour tirer parti d'initiatives en cours; faire office de catalyseur pour stimuler la réforme du système de santé mentale.

La Commission savait que pour véritablement ancrer ces trois axes d'action, elle devait encourager la diffusion d'information sur la recherche et sur les orientations stratégiques dès la planification. Aussi a-t-elle vu à la fusion en 2011 du Centre d'échange des connaissances et de son équipe des politiques et de la recherche, conseillère et fervente promotrice des projets des comités consultatifs et de la Commission. Grâce à ce regroupement, le Centre était alors en mesure de superviser tous les aspects de l'échange de connaissances, de la création de projets de recherche à la diffusion des résultats de la recherche.

En 2011-2012, le Centre a entrepris quatre nouvelles initiatives :

- **Soins en collaboration : échange, évaluation et recherche (CHEER)** – initiative pancanadienne qui favorisera l'amélioration concrète des services de première ligne en santé mentale et en toxicomanie au Canada en cernant, diffusant et encourageant l'adoption de pratiques exemplaires.
- **Soutien de la promotion de la recherche et des connaissances activées (SPARK)** – programme de formation étalé sur deux jours rassemblant des douzaines de participants à qui des spécialistes de réputation internationale enseignent les tenants et aboutissants de l'échange des connaissances; par la suite, les participants mettent en œuvre leur projet d'application de connaissances sous la supervision de ces mentors, assistent à des séances de formation en ligne et forment une communauté de pratique.
- **Les Prix nationaux en santé mentale créés à l'occasion du 5e anniversaire de la Commission** – remise de prix qui soulignent l'apport d'initiatives du pays à l'amélioration de la santé mentale.
- **Initiative d'optimisation des systèmes** – initiative destinée à cerner de meilleurs moyens de colliger et de mettre en commun les données relatives à la santé mentale au pays afin de mieux éclairer les décideurs.

En 2012, le Centre a chapeauté la transformation des huit comités consultatifs (enfants et jeunes, aidants membres de la famille, systèmes de prestation de services, Premières nations, Inuits et Métis, aînés, santé mentale et loi, sciences et santé mentale en milieu de travail) en un conseil consultatif, sans compter qu'il a encadré le parachèvement des projets des comités jusqu'à la dernière phase de l'échange des connaissances. Depuis lors, il peut consacrer davantage de temps et de ressources à l'échange de connaissances, à la mobilisation des partenaires et au réseautage.

Au printemps 2013, l'équipe du Web s'est intégrée au Centre d'échange des connaissances dans le but stratégique de favoriser la diffusion d'information électronique et de sensibiliser et de mobiliser l'auditoire en ligne, pour ainsi devenir l'équipe numérique.

Démarche du Centre d'échange des connaissances

En général, le Centre d'échange des connaissances travaille dans l'ombre, en quelque sorte. Son travail, que ce soit ses projets, ses initiatives, ses activités au sein de réseaux, sa présence sur le Web et dans les médias sociaux, se fond dans les activités de la Commission. Ainsi, le Centre a collaboré avec l'ancien comité consultatif sur les aidants membres de la famille à l'élaboration des *Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens* de parution récente, premier document d'orientation du genre en santé mentale dans le monde. La préparation de ces lignes directrices a été une période de travail intensif pour le Centre qui a dirigé des tables rondes partout au pays dans le cadre de sa consultation des diverses parties intéressées par la question. En outre, il a géré la recherche et la stratégie de marque du document, dirigé la conception du plan de diffusion et de mise en œuvre avec l'équipe des relations gouvernementales et des communications et a planifié la présentation des lignes directrices. Les lignes directrices sont une publication officielle de la Commission, mais le Centre a veillé à ce qu'elles soient le fruit de la collaboration de tous les intervenants concernés et il encourage leur acceptation, leur adoption et leur utilisation dans les milieux de la santé mentale.

RÔLE DU CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES AU CANADA

Interagir avec la vaste communauté des intervenants du domaine de la santé mentale, et susciter la participation de ces intervenants, revêt une importance critique dans la concrétisation de la vision de la Commission de la santé mentale du Canada d'un système de santé mentale amélioré pour tous. L'une des responsabilités majeures du Centre d'échange des connaissances consiste à sensibiliser et à mobiliser cette communauté diversifiée.

Le Centre estime que la volonté de consulter les groupes et les personnes d'influence, de collaborer activement, d'établir des relations fructueuses et d'interagir avec eux dans une optique mutuellement avantageuse est la clé de la réussite en matière de participation des intervenants.

Ayant recours à divers modes de communication électronique ou en personne, le Centre est en mesure de tirer parti de l'expertise de professionnels de la santé mentale et du savoir expérientiel de personnes ayant affronté la maladie mentale. Il s'inspire également de l'opinion et de l'expérience des personnes déterminées qui siègent aux conseils de la Commission, qui font partie de ses réseaux et qui participent à ses projets de recherche ou aux discussions en ligne.

INITIATIVES DIRIGÉES PAR LE CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

Le Centre d'échange des connaissances mène ses propres projets et initiatives au sein de la Commission de la santé mentale du Canada. Ses projets et initiatives s'inscrivent tous dans le droit fil de sa mission consistant à susciter la participation et l'interaction d'intervenants, et à soutenir la Commission dans l'exécution de son mandat.

Programme de formation SPARK

Dans les milieux de soins de santé mentale, l'échange des connaissances est une pratique encore relativement nouvelle, une pratique à encourager pour qu'elle se répande.

Dans cet esprit, le Centre a mis sur pied un programme de formation en 2011 axé sur le soutien de la promotion de la recherche et des connaissances activées (SPARK). Le programme de formation a pour objectif d'accélérer la mise en application des connaissances et des résultats de la recherche. Il est précisément fait pour s'attaquer à la problématique de l'insuffisance de l'échange de connaissances liées à la santé mentale, mais aussi aux soins de santé en général. D'ailleurs, le guide du Centre, *De l'innovation à l'application*, constitue l'assise du programme de formation SPARK.

Le programme compte deux ans d'existence, et deux groupes y ont déjà participé. L'atelier inaugural de deux jours, qui s'est tenu à St. John's en juillet 2012, a réuni 40 personnes de divers horizons au pays. Le deuxième a eu lieu à Victoria en juillet 2013.

Les participants apprennent à concevoir un plan d'échange de connaissances à propos d'une initiative, d'un produit ou d'une idée de leur cru ayant trait à la santé mentale ou à la toxicomanie. Ils créent ce plan sous la supervision de mentors et le peaufinent par la suite dans leur milieu de travail. Les mentors sont des éléments clés du programme, car ils accompagnent les participants longtemps après l'atelier de formation initial. Ils les conseillent sur la mise en œuvre de leurs projets d'échange des connaissances et leur font connaître des études pertinentes et des personnes ressources.

Répartition géographique 2011

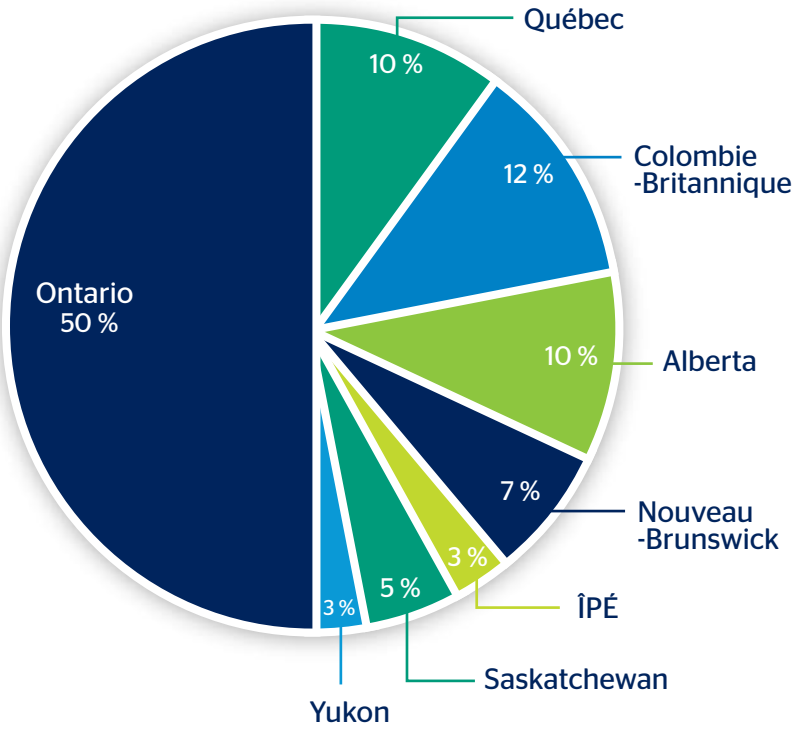

Dans son évaluation de la première année du programme SPARK, le Centre relève un haut degré de satisfaction des participants à l'égard de l'atelier dans l'ensemble; il attribue cette réussite à sa planification préalable approfondie. La deuxième année, les mentors, par leur dévouement, leur détermination et la communication assidue avec les participants, ont favorisé la poursuite de la création et de la mise en œuvre du plan d'échange de connaissances par la plupart des participants.

Le Centre d'échange des connaissances sait désormais que les mentors exercent un rôle essentiel dans le suivi des participants. La

« J'incorporerai le cadre d'échange des connaissances activé à la planification de programmes et à mes projets ou activités ayant trait à la santé mentale et à la toxicomanie. »

– Participant au programme SPARK

première année, les mentors n'avaient pas à communiquer avec les participants après l'atelier pour vérifier où ils en étaient au sujet du plan d'échange des connaissances ou pour leur offrir du soutien. La deuxième année par contre, les mentors ont conseillé les participants au sujet de la version préliminaire de leur plan d'échange des connaissances et les ont accompagnés dans la mise en œuvre en discutant avec eux des défis et des bons coups à l'occasion de téléconférences. Ils ont maintenu la communication avec les participants.

Le Centre a offert des conseils d'orientation stratégique et son expertise de direction au centre Te Pou, organisme caritatif néo-zélandais offrant des services en santé mentale et en toxicomanie, dans la mise sur pied d'un programme de formation à l'image de SPARK à Auckland en mars 2013. Le programme SPARK a dépêché en Nouvelle-Zélande des professionnels de la santé mentale et de la toxicomanie possédant le savoir et les aptitudes nécessaires à l'enseignement de la création de plans d'échange des connaissances efficaces et à la mise en commun de pratiques exemplaires ou prometteuses. Le Centre a accueilli les participants au programme SPARK au sein du Réseau international d'échange de connaissances en matière de santé mentale afin qu'ils puissent faire profiter la communauté internationale de leur expertise et de leur savoir.

Le Centre d'échange des connaissances se prépare en vue de l'atelier SPARK 2014 qui se tiendra en juin à Winnipeg et à un deuxième colloque international en Suède à une date qui reste à confirmer.

Catégorie professionnelle 2011

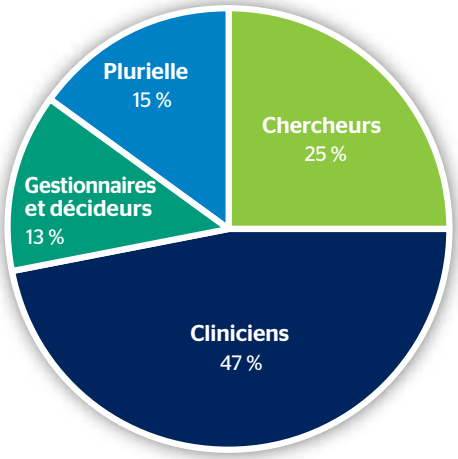

Projet de recension de données

En 2011, le Centre d'échange des connaissances a inauguré l'Initiative d'optimisation des systèmes qui rassemble des intervenants clés offrant des conseils d'orientation stratégique sur la promotion de la collecte de données liées à la santé mentale et de leur utilisation au Canada. De l'avis des personnes consultées, la Commission devait se concentrer sur des activités de collecte de données précises afin de combler les lacunes en matière d'indicateurs et établir un mode de surveillance des indicateurs.

Devenue par la suite le Projet de recension de données, l'initiative fera avancer la mise en œuvre de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada et, par la production d'indicateurs sur la santé de la population et sur le rendement de systèmes, accroîtra la participation de la Commission à des projets similaires sur la scène internationale. En surveillant ces indicateurs, la Commission et d'autres pourront mesurer l'étendue de l'adoption des recommandations de la Stratégie et de l'évolution de la santé, des services et du soutien au pays le cas échéant.

Le projet de recension de données s'inscrit dans l'optique de la priorité stratégique 6.2 de la Stratégie voulant que l'on établisse un ensemble d'indicateurs sur lesquels tous s'entendent et qui permettront aux provinces et aux territoires du Canada de mesurer les progrès accomplis dans la transformation du système de santé mentale.

Voici les principales activités entreprises par le Centre d'échange des connaissances dans le cadre de ce projet :

1. Étudier des méthodes de mesure des 15 indicateurs possibles énumérés dans la Stratégie (p. 140 et 141) et des modes de collecte des données connexes.
2. Examiner les indicateurs sur la santé mentale et la maladie mentale en usage dans les provinces.
3. Examiner d'autres indicateurs possibles.
4. Examiner des indicateurs en usage à l'étranger pour déterminer s'ils peuvent être mesurés au pays.

Ces indicateurs :

- Offriront de l'information sur la santé de la population ou sur le rendement de systèmes selon leur nature.
- Seront utiles pour maintenir le cap sur les grandes questions d'importance stratégique précisées dans la Stratégie.
- Permettront de surveiller les progrès accomplis et d'en évaluer l'étendue.
- Donneront une idée des lacunes.

Les indicateurs feront l'objet de deux rapports et le projet, qui sera parachevé en décembre 2014, s'accompagnera d'une stratégie d'échange des connaissances.

Le Réseau international d'échange de connaissances en matière de santé mentale

La Commission s'emploie à améliorer et à promouvoir l'échange des connaissances au Canada tout en étant consciente de l'importance d'accroître la capacité de relier personnes, idées et ressources à l'échelle mondiale. Dans cette intention, elle et l'International Initiative for Mental Health Leadership (IIMHL) ont conçu le projet de formation du Réseau international d'échange de connaissances en matière de santé mentale.

La rencontre inaugurale du Réseau a eu lieu en juillet 2012 à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador). Elle a rassemblé des participants provenant du Canada, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, de l'Australie, de l'Irlande et du Royaume-Uni. Le Centre d'échange des connaissances a exercé un rôle de premier plan dans la réunion de ces groupes et dans la formation du Réseau. Celui-ci a tenu une deuxième rencontre en mars 2013 dans le cadre du congrès de l'IIMHL en Nouvelle-Zélande, et il se réunira à nouveau en juin 2014 en Suède.

Le Réseau a présenté un exposé sur la collaboration fructueuse entre la Nouvelle-Zélande et le Canada dans la création du programme de formation SPARK à la conférence Global Implementation Science à Washington en août 2013. En 2014, il proposera une série de webinaires dirigés notamment par la Commission.

Un comité de direction composé de chefs de file du domaine de l'échange des connaissances en provenance de sept pays, dont le Centre d'échange des connaissances de la Commission, est à la tête du Réseau qui compte plus de 70 membres dans le monde. La Commission copréside le Réseau et soutient toutes ses entreprises.

Information numérique

Le Centre d'échange des connaissances sait bien que l'information numérique se répand à un rythme effréné et qu'elle prend le pas sur l'information présentée dans les formats classiques. Comme il lui tient à cœur de diffuser l'information à un vaste auditoire, il s'est doté d'une équipe qui se consacre aux modes de communication de l'information numérique. Ainsi, il fait périodiquement paraître du contenu sur le site Web de la Commission et est présent dans les médias sociaux pour promouvoir les activités et les projets de la Commission et faire connaître les initiatives en santé mentale tout aussi importantes qui se déroulent au pays et dans le monde. Le Centre propose en outre une plateforme de collaboration pour stimuler la discussion sur les enjeux et les questions d'intérêt dans le domaine de la santé mentale.

1 Site Web de la Commission

Le site Web de la Commission (www.commissionsantementale.ca) constitue le répertoire central contenant toute l'information officielle à propos de la Commission, de ses activités et projets, et de ses positions sur diverses questions de santé mentale. Principal mode de diffusion de renseignements approfondis et de diverse nature de la Commission, c'est un mode de communication unidirectionnel en général. Voilà pourquoi le Centre est présent dans les médias sociaux.

2 Réseaux sociaux

La Commission s'exprime dans les réseaux sociaux Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube. Ces modes de communication sont populaires et puissants en ce qu'ils permettent à la Commission d'engager la conversation avec des Canadiens et des personnes du monde entier. Ils favorisent non seulement l'échange d'information et de connaissances, mais également l'expression d'opinions et de points de vue et la retransmission en cascade de l'information et des connaissances. La Commission élargit ainsi son auditoire et accroît sa capacité de mise en commun des connaissances. Citons à titre d'exemple le dévoilement de la Stratégie en mai 2012 alors que la Commission a créé des mots-clics sur Twitter pour référencer ses messages sur la présentation de la Stratégie. L'usage de ces mots-clics révèle que le dévoilement de la Stratégie est arrivé au deuxième rang des sujets les plus populaires au Canada dans cette période.

3 Plateforme de collaboration

Le site Web et les médias sociaux sont utiles dans la diffusion d'information à propos de la Commission, mais il reste à souligner et à propulser sur le devant de la scène les initiatives d'autres organismes de santé mentale qui ne sont pas forcément mentionnées dans le contenu diffusé par la Commission. Pour les présenter au plus grand nombre, le Centre d'échange des connaissances propose la plateforme de collaboration sur le site Web de la Commission.

La plateforme de collaboration est une tribune de discussion sur la santé mentale au Canada. Les sujets sont répartis dans des rubriques qui correspondent aux champs d'intérêt de la Commission. La plateforme est mise à la disposition des intervenants des milieux de la santé mentale du pays et se veut un lieu d'échange d'information et de discussion sur la recherche, les faits nouveaux, les événements, des situations ou des cas, des activités et tout sujet d'intérêt pour les partenaires.

Livrable majeur du Centre d'échange des connaissances, la plateforme de collaboration est destinée aux partenaires et se veut une tribune de discussion sur la santé mentale au Canada. L'utilisateur enregistré peut converser avec d'autres utilisateurs et publier des liens à des articles, des documents, des images ou des photographies et des bandes vidéo. Il peut également faire connaître des événements et des activités qui se déroulent dans le monde et effectuer des recherches documentaires sur divers sujets liés à la santé mentale. Le public a accès à toute l'information échangée sur la plateforme de collaboration, mais l'on suggère de s'enregistrer afin de pouvoir participer à la discussion. Grâce au calendrier de publication prédéterminé établi pour susciter une participation assidue et à l'actualisation du contenu, les courtiers de connaissances seront sans doute des participants actifs sur la plateforme. Il en va de même de l'effectif de la Commission qui peut enrichir et stimuler les débats en abordant la santé mentale sous divers angles.

Historique de la présence du Centre d'échange des connaissances sur le Web

En août 2010, la Commission a confié la tâche de concevoir un site Web distinctif pour le Centre d'échange des connaissances à un comité de direction formé de membres de son personnel. Le Centre a appuyé les comités consultatifs dans nombre de leurs projets ainsi que la création d'initiatives d'échange de connaissances sur le Web.

En 2010, l'équipe de l'information numérique a conçu « santé en tête », outil d'enseignement universitaire et séminaire en ligne comme ressource utile dans un cours sur la santé mentale. Sur le site, les étudiants trouvent des articles sur la santé mentale publiés sur le site Web du Centre d'échange des connaissances et dans les médias, des ressources et un lieu de collaboration mutuelle. Plus de 500 étudiants universitaires de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario ont utilisé l'outil.

La même année, l'équipe a produit et animé une capsule vidéo illustrant le modèle d'échange de connaissances activé. Elle a créé également une page sur l'intranet local et une page Web à l'intention du conseil d'administration à titre de complément au volet externe du Centre d'échange des connaissances. Bien des éloges ont salué l'arrivée du site officiel d'échange des connaissances au début de 2011; le Centre améliore sans cesse son site en formant des communautés de praticiens et en étendant son architecture.

Le Centre d'échange des connaissances a apporté son concours au Centre de ressources multiculturelles en santé mentale dans la gestion et le remaniement de son site Web au début de 2011. L'équipe a également favorisé le rayonnement de l'activité de soutien par des pairs de la Commission animée par le sénateur Roméo Dallaire en produisant une bande vidéo qui est diffusée sur la chaîne YouTube de la Commission. Le Centre d'échange des connaissances a participé en outre à la création d'une communauté d'intérêts en ligne pour les besoins du projet de recherche Le logement, la clé du rétablissement.

Le Centre a formé un groupe de collaboration rassemblant des courtiers de connaissances souhaitant tirer parti de l'échange de connaissances en ligne – des personnes qui ont recours à l'échange des connaissances sur le Web au Canada et dans le monde pour le compte d'organismes œuvrant dans le domaine de la santé mentale. La communauté d'échange de connaissances numériques compte 35 membres et elle est en voie de faire peau neuve sous l'appellation de Groupe de mobilisation des connaissances numériques (@DigitalKMb).

Activité et analytique

Depuis la refonte du site Web de la Commission en avril 2013, le Centre d'échange des connaissances n'a de cesse de présenter du nouveau contenu en ligne, des photographies, des capsules vidéo, des documents, des communiqués, d'enrichir des pages et des rubriques, de mettre à jour la page des offres d'emploi et d'archiver l'information désuète. Il collabore étroitement avec les autres services de la Commission à l'exécution de vastes campagnes de promotion comme l'anniversaire de la parution de la Stratégie, la publication du rapport annuel de la Commission, la Journée mondiale de prévention du suicide, les lignes directrices à l'intention des aidants, l'étude sur la main-d'œuvre en quête d'emploi et la parution du rapport provisoire de l'initiative Changer les mentalités.

L'équipe a considérablement amélioré l'expérience de consultation et l'apparence du site, notamment en actualisant le contenu et en remaniant la présentation des pages sur la santé mentale en milieu de travail et sur la Stratégie — deux pages qui figurent très souvent en tête de liste des pages les plus consultées. L'évolution et l'expansion du site se poursuivront.

L'an dernier, le site Web a été consulté principalement les jours ouvrables, comme en témoignent les 700 visiteurs en moyenne par jour du lundi au vendredi, alors que seulement 200 personnes par jour le consultent la fin de semaine. Dans les neuf mois suivant l'ouverture du nouveau site Web, soit d'avril à décembre 2013, on note une hausse soutenue de l'achalandage comparativement aux neuf mois précédant le remaniement (juillet 2012 à mars 2013). Les chiffes en vert de l'illustration figurant au bas de cette page illustrent cette augmentation.

Les grandes campagnes d'information mentionnées plus haut ont suscité de l'intérêt, les visiteurs se faisant plus nombreux dans la période de l'inauguration. En général, cette sensibilisation est le fruit des efforts coordonnés déployés par les autres services de la Commission qui diffusent l'information dans les médias sociaux et des courriels pour informer l'auditoire de la Commission et attirer des visiteurs à son site. Comme le révèlent les deux schémas ci-dessous, le nombre moyen de visites quotidiennes peut grimper de plus de 200 % en période de promotion d'une campagne.

Le Centre d'échanges des connaissances a recours aux médias sociaux pour promouvoir les événements de la Commission, faire connaître le calendrier des allocutions, communiquer avec ceux qui appuient les activités de la Commission, annoncer de nouveaux projets de recherche ou produits, souligner des partenariats ou féliciter des organismes qui se démarquent dans le domaine de la santé mentale au Canada et dans le monde. Le contenu diffusé dans ces médias porte essentiellement sur les activités de la Commission parce qu'il est destiné aux personnes qui ont délibérément choisi « d'aimer » ou de « suivre » la Commission sur Facebook ou Twitter.

Dans la plupart des cas, les messages sont transmis dans Facebook et Twitter, car ces deux tribunes ont des auditoires et des abonnés distincts. Le Centre peut communiquer plus d'information dans Facebook que dans Twitter parce que l'espace offert pour les messages est plus grand, parce qu'il peut y ajouter des photographies et en raison de la possibilité d'étiquetage (« identification ») et d'autres fonctionnalités. Par contre, Twitter a ceci d'avantageux que, grâce aux mots-clics, les messages de la Commission sont reliés à du contenu similaire ou à des thèmes tendance et peuvent ainsi capter l'intérêt d'un plus vaste auditoire. Le Centre fait paraître ses bandes vidéo sur YouTube et sur le site Web de la Commission.

Pour stimuler l'intérêt soutenu de la communauté sociale de la Commission, le Centre se doit de maintenir la communication et de saisir les possibilités d'entrer en contact avec ces partenaires et d'établir de nouvelles relations.

Figure 1. Statistiques sur le site Web

Visites	Visites uniques	Pages consultées	Pages consultées par visite	Durée moy. des visites	Taux de saut
20,38 %	**20, 89 %**	**29,69 %**	**7,73 %**	**10,40 %**	**-9,01 %**
197 277 vs 163 875	113 864 vs 94 186	574 426 vs 440 626	2,90 vs 2,69	00:03:44 contre 00:03:22	48,57 % contre 53,38 %

Figure 2. Statistiques sur le site Web, avril à décembre 2013

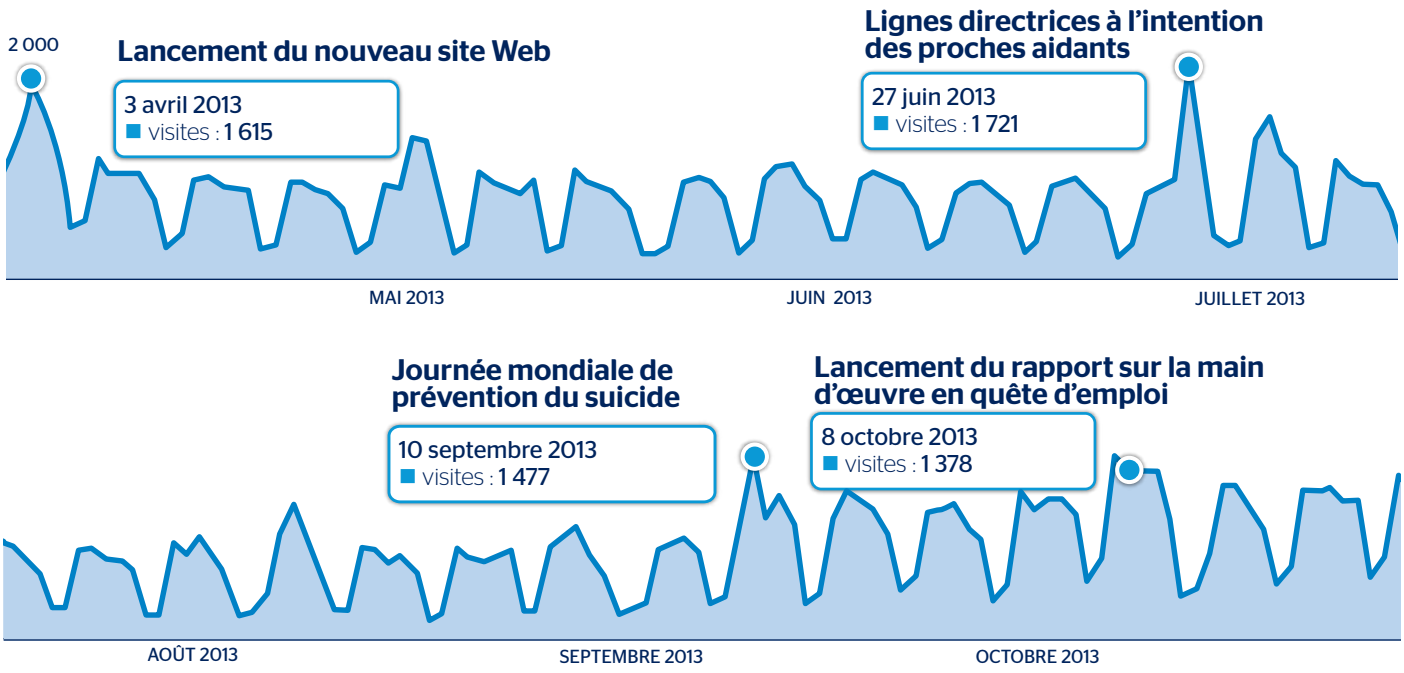

Twitter

Le nombre d'abonnés de la Commission sur Twitter a augmenté tout au long de 2013; sur Facebook, on note une bonne pointe de « j'aime » en août 2013. Cette hausse correspond à la promotion de Premiers soins en santé mentale, de SPARK, des directives pour un système de prestation de services pour les proches aidants et de la plateforme de collaboration dans Facebook. Ces annonces dans Facebook ont été très utiles pour informer le public à grande échelle à propos de ces projets et de la Commission en général.

Figure 3. Statistiques sur les abonnés Twitter, avril à décembre 2013

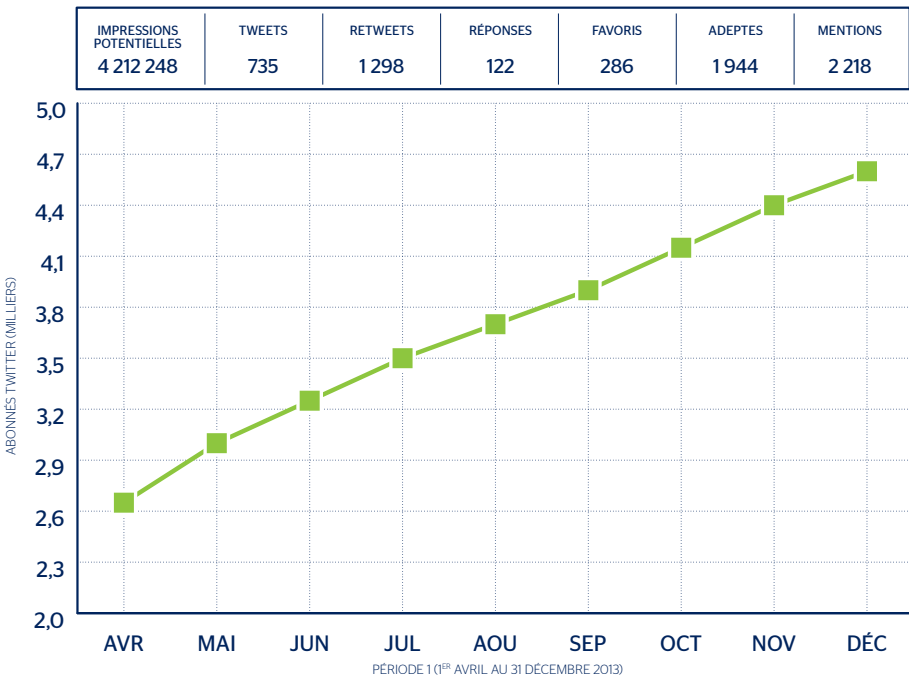

Facebook

En examinant toute la période d'activité de la Commission sur les réseaux sociaux, l'on constate une augmentation notable à la fois de sa présence et de sa communauté d'abonnés dans la seconde moitié de cette période. La Commission s'est manifestée pour la première fois dans Facebook en janvier 2011 et la croissance de son activité et de son auditoire a eu lieu pour la plus grande partie en 2013. Cela est dû probablement à l'affectation de ressources à la préparation et au maintien de sa présence dans les médias sociaux et à la volonté ferme de présenter fréquemment du contenu pertinent et utile à son auditoire. Les réseaux sociaux sont devenus un volet essentiel des stratégies de communication du Centre d'échange des connaissances, car Facebook et Twitter sont vus comme des tribunes de discussion prisées par le public.

Figure 4. Statistiques sur les clics J'aime de Facebook, avril à décembre 2013

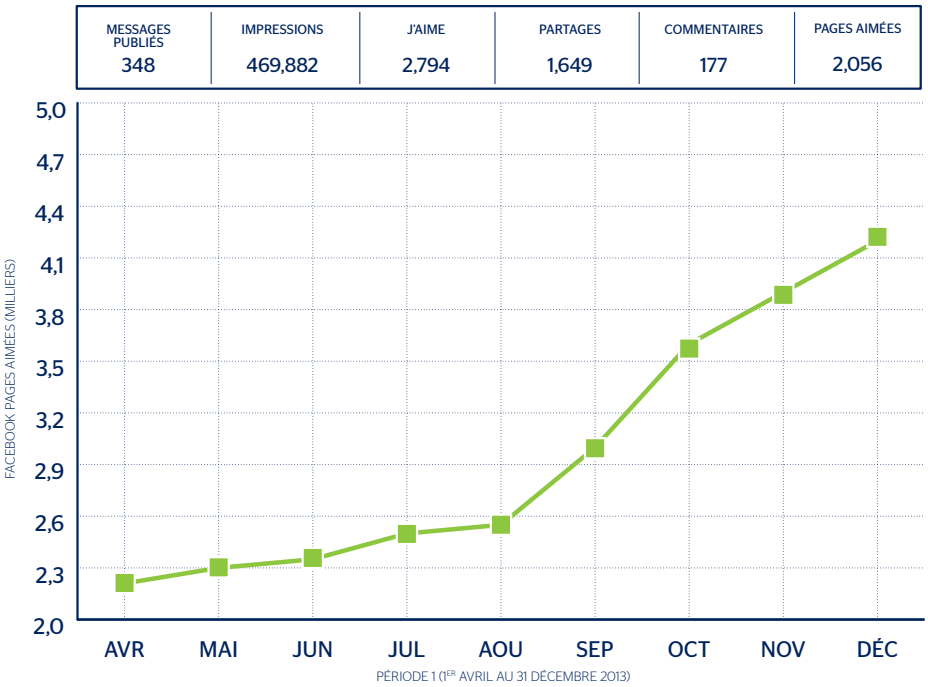

Première moitié : période de 15 mois allant de janvier 2011 à avril 2012

Parution de 522 gazouillis :

- 1 339 abonnés
- 1 132 650 impressions potentielles
- 566 gazouillis partagés
- 1 mention
- 30 réponses

Seconde moitié : période de 15 mois allant d'octobre 2012 à décembre 2013

Parution de 1 249 gazouillis (+727) :

- 5 571 abonnés (+2 863)
- 5 970 222 impressions potentielles (+4 837 572)
- 1 969 gazouillis partagés (+1 403)
- 3 184 mentions (+3 183)
- 392 gazouillis favoris (+392)
- 207 réponses (+177).

La suite des choses

L'équipe de l'information numérique du Centre sera toujours là pour appuyer et promouvoir les activités numériques de la Commission. Elle verra à l'amélioration continue de l'apparence et de la fonctionnalité du site Web afin d'en rehausser la compréhensibilité et l'attrait visuel. Le Centre prévoit la réorganisation de la navigation générale et du plan du site. Il proposera une expérience renouvelée à l'utilisateur, une fonction de recherche et une remise à niveau du serveur. Ces initiatives auront pour effet d'améliorer l'efficacité en ligne, la convivialité et la facilité d'accès et d'étendre le rayonnement de la Commission.

INITIATIVES ET PROJETS SOUTENUS PAR LE CENTRE D'ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

Le Centre d'échange des connaissances appuie des projets toujours en cours mis sur pied par les huit anciens comités consultatifs de la Commission en agissant comme gestionnaire et administrateur de projet et il se fait le promoteur d'autres initiatives en santé mentale. Figurent ci-après certains de ces projets ainsi que leurs objectifs respectifs et les livrables qui sont du ressort du Centre.

Projets mis de l'avant par le Centre d'échange des connaissances

Les jeunes en transition vers le système de santé mentale pour les adultes

Objectifs

Faire connaître à l'échelle du pays les pratiques exemplaires ou prometteuses et les initiatives en cours ayant trait aux jeunes en transition vers le système de santé mentale pour les adultes. Formuler des recommandations pour faire en sorte que les jeunes aux prises avec un trouble mental ne soient pas mis à l'écart du système de santé mentale au début de l'âge adulte ou ne soient pas dans l'impossibilité d'avoir accès aux services.

Livrables

Une analyse documentaire, une analyse exhaustive de l'environnement et une analyse des lacunes afin de cerner les pratiques prometteuses, d'examiner les programmes et les services offerts actuellement aux jeunes en transition vers le système de santé mentale pour adultes..

Le bien-être mental des enfants, des jeunes et des familles chez les Premières nations, les Inuits et les Métis

Objectifs

Relever les pratiques prometteuses faisant appel aux technologies nouvelles ou émergentes, dont les médias sociaux, la technique photovoix, le récit (narration) numérique, les applications mobiles et Internet. Améliorer la santé mentale des enfants, des jeunes et des familles des communautés des Premières nations, d'Inuits et de Métis en milieu urbain ou rural et en région éloignée par la promotion de la culture, de l'identité et de la connexité.

Le projet se concentre sur des initiatives et des programmes qui soutiennent la prévention de la maladie mentale, la promotion du bien-être mental et de la santé mentale positive et la sensibilisation sur le sujet du bien-être mental chez les Premières nations, les Inuits et les Métis.

Livrables

Une analyse documentaire, une analyse exhaustive du contexte et un rapport final..

Lutte à la stigmatisation chez les aînés

Objectifs

Formuler des recommandations d'importance majeure en vue d'éradiquer la stigmatisation dont sont victimes les aînés aux prises avec un trouble ou une maladie mentale dans le système de services de santé. En prévision de ces recommandations, la Coalition canadienne pour la santé mentale des personnes âgées a procédé à une recherche et à une analyse documentaires et a tenu des ateliers sur la lutte à la stigmatisation (en salle et en ligne) réunissant des professionnels de la santé et des aidants. Au cours de ces ateliers, elle a présenté un court métrage sur des aînés ayant côtoyé la maladie mentale qui témoignent de la stigmatisation qu'ils ont subie. Le projet est centré sur l'élaboration et l'évaluation de stratégies de soutien des professionnels et des étudiants des disciplines de la santé dans la lutte contre la stigmatisation chez les aînés affligés d'un problème de santé mentale..

Deliverable

Un rapport axé sur la santé mentale des aînés renfermant des recommandations sur l'éradication de la stigmatisation.

Centre de ressources multiculturelles en santé mentale

Objectifs

Évaluer l'impact des ressources utilisées par le système de santé mentale pour offrir des services adaptés selon la culture et l'origine ethnique de l'usager et concevoir et évaluer des ressources destinées à combler les lacunes dans l'offre de services de santé mentale adaptés à la diversité culturelle au Canada. Le Centre d'échange des connaissances appuie le Centre de ressources multiculturelles en santé mentale en hébergeant son site Web.

Livrables

Création du site Web du Centre de ressources multiculturelles en santé mentale (www.mmhrc.ca) et production d'un rapport sur les pratiques exemplaires.

Consortium sur la santé mentale et la toxicomanie en milieu scolaire

Objective

Proposer des possibilités d'action et des options pratiques dans la prestation de services de santé mentale et d'aide en cas de toxicomanie dans tout le continuum allant de la promotion au traitement aux praticiens et aux responsables des orientations politiques des milieux de l'éducation, de la santé, de la protection de l'enfance, et de milieux connexes.

Le Centre d'échange des connaissances a tenu une table ronde en septembre 2013 dans l'intention de susciter la participation de dirigeants et d'experts (professionnels de la santé mentale en milieu scolaire, enseignants, chercheurs, parents et élèves) à l'élaboration de la stratégie pour la suite des choses et à la détermination des mesures à prendre pour effectivement améliorer la santé mentale des élèves canadiens.

Livrables

Les livrables seront utiles dans la création d'un plan durable par le Consortium et présenteront des possibilités de poursuivre sur la lancée du Consortium pour un autre organisme directeur. Voici les livrables :

- Une synthèse des constatations de la recherche canadienne et internationale sur les cadres de programmation et les pratiques exemplaires en matière de santé mentale et de toxicomanie en milieu scolaire.
- Un relevé exhaustif des programmes et des services en vigueur au Canada.
- Un sondage pancanadien auprès des arrondissements scolaires pour déterminer leurs besoins et leurs pratiques dans ce domaine, et des activités d'échange et d'application des connaissances, notamment un symposium interactif pancanadien réunissant les principaux intervenants.
- Un rapport final sur la santé mentale en milieu scolaire au Canada.

Fondement de la mobilisation de connaissances diffusées en lignes relatives à la santé mentale des enfants et des jeunes

Objective

Établir l'assise et l'orientation de l'amélioration de la littératie en santé mentale et de l'échange d'information sur la santé mentale dénué de stigmatisation avec les enfants et les jeunes. Le projet synthétise trois études de la Commission. Le rapport de synthèse paraît en ligne.

Le 11 mars 2014, le Centre d'échange des connaissances a animé une table ronde rassemblant des partenaires qui diffusent de l'information ou du contenu sur la santé mentale à l'intention des enfants et des jeunes sur leur site Web, par des applications en ligne ou mobiles et dans les médias sociaux. Ont participé à cette table ronde des représentants de la Commission, un membre de l'ancien comité consultatif sur les enfants et les jeunes, un membre du Conseil des jeunes de la Commission, des partenaires et des chercheurs, dont Teen Mental Health, FamilySmart for child and youth mental health (Institute of Families), mindyourmind, Services de santé Royal Ottawa, mindcheck.ca, le réseau et l'institut Les enfants et les jeunes dans des contextes difficiles (www.cyccnetwork.org), l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, le Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents, Kids Help Phone, Blue Wave et la division de la Colombie-Britannique de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Le Centre d'échange des connaissances leur a fait part des principales constatations et recommandations du rapport de synthèse *Assise d'une stratégie de mobilisation des connaissances en ligne sur la santé mentale pour les enfants et les jeunes*, a décrit la place de cette synthèse dans l'univers de la production, de la diffusion et de la présentation de l'information sur la santé mentale destinée aux jeunes, a demandé l'opinion des participants sur ce qui fonctionne bien dans ce domaine et sur les aspects à améliorer et a plaidé en faveur de la collaboration pour poursuivre sur la lancée du rapport.

Une main-d'œuvre en quête d'emploi : Emploi et revenus pour les personnes atteintes d'une maladie mentale grave

(octobre 2013)

La main-d'œuvre en quête d'emploi se compose de personnes qui n'ont pu entrer sur le marché du travail à cause de la maladie mentale, qui font partie de la main-d'œuvre par intermittence en raison d'épisodes de maladie ou qui souhaitent réintégrer la population active après une longue maladie. Nombre de ces personnes sont aptes au travail et souhaitent occuper un emploi.

Le rapport, fruit de la collaboration entre la Commission, le Centre de toxicomanie et de santé mentale, l'Université de Toronto et l'Université Queen's, renferme des recommandations concrètes destinées à favoriser la présence de la main-d'œuvre en quête d'emploi dans le marché du travail.

Rôle du Centre d'échange des connaissances

Avec le concours de l'équipe des relations gouvernementales et des communications, le Centre a tenu une rencontre à Ottawa en octobre 2013 pour annoncer la publication du rapport et en faire la promotion. Il y a invité des gens de l'administration publique et du milieu des affaires et des défenseurs des droits de la personne qui ont le pouvoir de mettre en œuvre les recommandations du rapport.

Le Centre a également préparé un plan d'échange des connaissances pour diffuser les résultats du projet de recherche, a participé à la finalisation du rapport et a rédigé des résumés d'une page sur les thèmes principaux.

La Commission consacre une page de son site Web au sujet de la main-d'œuvre en quête d'emploi; cette page contient le rapport, les résumés d'une page et des bandes vidéo illustrant les principales constatations.

> « Ce rapport est une source d'espoir pour de nombreuses personnes qui ne parviennent pas à se faire entendre. »
>
> – Patrick Dion, vice-président du conseil d'administration de la Commission, en entrevue à la Presse canadienne en octobre 2013

« Le Centre a joué un rôle déterminant dans l'élaboration des directives à l'intention des proches aidants publiées en juin dernier. Il est clair que sans le soutien et la contribution exceptionnelle du Centre tout au long du processus de développement, ce document ne serait pas aussi complet et réussi. Nous avons été enchantés de travailler avec des personnes non seulement très professionnelles, mais aussi enthousiastes et pleinement engagées. »

- Ella Amir, directrice générale, AMI-Québec Alliance pour les maladies mentales

Livrables

- Trois études internes synthétisées dans le rapport *Assise d'une stratégie de mobilisation des connaissances en ligne sur la santé mentale pour les enfants et les jeunes.*
- Terrain de jeu numérique – réseaux sociaux populaires et leur pertinence dans une stratégie de mobilisation des connaissances sur la santé mentale à l'intention des enfants et des jeunes.
- Documentation sur l'échange des connaissances sur la santé mentale chez les enfants et les jeunes.
- Rapport final du projet de mobilisation des connaissances sur la santé mentale par les enfants et les jeunes.

Projet des pairs

Objectifs

Accroître le recours au soutien par des pairs par la diffusion et la mise en application de lignes directrices et encourager un changement des mentalités à l'égard de la maladie mentale en démontrant l'utilité et l'efficacité du soutien par des pairs en milieu de travail.

Livrables

Lignes directrices relatives au soutien par les pairs – pratique et formation.

L'autostigmatisation dans la famille

Objectifs

Examiner l'autostigmatisation chez les enfants et les jeunes, notamment dans la cellule familiale comprenant les frères et sœurs, les parents et d'autres proches, et les aidants, et cerner les besoins et des stratégies efficaces qui permettront de mieux comprendre le phénomène et ses répercussions..

Livrables

Rapport de recherche renfermant des stratégies pour s'attaquer aux répercussions de l'autostigmatisation..

Projet des trajectoires dans les systèmes

Objectifs

Étudier l'application des dispositions du Code criminel relatives à la non-responsabilité criminelle pour cause de trouble mental notamment en ce qui concerne l'équilibre à établir entre le respect des droits de la personne atteinte d'une maladie mentale (offre de services de santé précis et appropriés) et la protection de la sécurité publique.

Le projet se penchera sur le cheminement des personnes déclarées non criminellement responsables pour cause de trouble mental dans les systèmes de santé mentale et de justice pénale du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

Livrables

Rapport sommaire du projet de recherche et précis d'information à l'intention des provinces..

Directives eu égard aux proches aidants

Objectifs

Faire valoir l'importance des proches aidants auprès des fournisseurs de services et des responsables des orientations politiques, cerner les besoins des proches aidants d'un adulte aux prises avec une maladie mentale au Canada, formuler des recommandations éclairées par des données probantes quant aux services et aux programmes de soutien susceptibles de les appuyer au mieux dans leurs tâches et d'aplanir leurs difficultés, conseiller les planificateurs, les responsables des orientations politiques et les fournisseurs de services dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de services de santé mentale qui viennent combler les besoins particuliers des proches aidants.

Livrables

Recrutement de participants en vue de la tenue d'un groupe de discussion, formulation des questions de recherche avec les participants et révision du rapport final. Le Centre a également participé à la diffusion des directives pancanadiennes au sujet des proches aidants. En outre, il dirige des webinaires destinés à faire connaître ces lignes directrices et il élabore une trousse d'information utile dans la promotion des directives auprès de divers organismes.

Le Centre d'échange des connaissances a représenté la Commission à la rencontre de groupes canadiens qui se sont penchés sur la question des difficultés financières éprouvées par les aidants. Le Centre participe d'ailleurs aux activités qui font suite à cette rencontre en partenariat avec le Réseau canadien de lutte contre le cancer et la Coalition canadienne des aidantes et des aidants naturels entre autres.

Directives pancanadiennes en faveur d'un système de prestation de services pour les proches aidants d'adultes ayant une maladie mentale (lignes directrices au sujet des proches aidants)

(juin 2013)

Œuvre de l'ancien comité consultatif sur les aidants membres de la famille, ces directives pancanadiennes sont une première dans le monde. Ces directives soulignent l'apport des proches aidants et leurs besoins dans l'exécution de leur fonction utile et proposent des pratiques exemplaires et des conseils éclairés par des données probantes aux responsables des orientations politiques et aux pourvoyeurs de services.

Les lignes directrices recommandent des mesures afin que les aidants puissent prodiguer les meilleurs soins possibles à leur proche atteint d'une maladie mentale tout en préservant leur propre bien-être.

Rôle du Centre d'échange des connaissances

Dans cette entreprise colossale qu'a été l'élaboration des directives pancanadiennes au sujet des proches aidants, le Centre d'échange des connaissances a dirigé des tables rondes au pays afin de consulter partenaires et intervenants.

Avec le concours de l'équipe des communications, le Centre a fait office de gestionnaire de projet dans la rédaction du document, tant sur le plan du contenu que sur celui de la stratégie de marque, il a dirigé la conception du plan de diffusion et de mise en œuvre et il a planifié le dévoilement des lignes directrices.

Au chapitre des activités futures, mentionnons un webinaire destiné à faire connaître les lignes directrices et une trousse d'information utile dans la promotion des directives auprès de divers organismes.

« Les recommandations contenues dans les directives pancanadiennes au sujet des proches aidants arrivent à point nommé. Les proches aidants ont besoin de savoir qu'ils sont utiles et ils ont besoin de notre appui. Les directives pancanadiennes nous font avancer sur le chemin de l'amélioration de la santé des Canadiens. Si nous soutenons les proches aidants, que nous les intégrons au système de soins de santé, le système de santé mentale en entier ne s'en portera que mieux. »

– Heather Lackner, directrice de l'échange des connaissances, Centre de toxicomanie et de santé mentale, et proche aidante de longue date

Participation aux projets de la Commission

Le Centre d'échange des connaissances offre conseils et expertise à la Commission dans toutes ses initiatives stratégiques, cerne les lacunes et les possibilités, soutient les activités d'échange des connaissances et propose des activités de renforcement des capacités. Le Centre est actif dans la recherche également en procédant à des analyses exhaustives de l'environnement, à des analyses documentaires et à des analyses et des synthèses sur des sujets précis à l'appui des initiatives stratégiques de la Commission.

Le soutien et la participation du Centre d'échange des connaissances à certaines de ces initiatives sont décrits ci-après.

Logement et itinérance

La Commission a mis sur pied le projet Chez Soi en 2008 grâce à un investissement de 110 millions de dollars du gouvernement du Canada. Le projet de démonstration s'est déroulé dans cinq villes : Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton. Plus de 2 000 personnes itinérantes aux prises avec une maladie mentale y ont participé. La plus vaste étude du genre, le projet avait pour objectif de mettre en application et d'évaluer l'approche Logement d'abord (Housing First) selon laquelle les personnes itinérantes se voient offrir un logement dans l'immédiat, puis des services et du soutien axés sur le rétablissement qui correspondent à leurs besoins.

Le Centre d'échange des connaissances a appuyé l'organisation de divers événements, dont des conférences, des ateliers, un institut de formation et des webinaires, pour diffuser les constatations préliminaires du projet au pays et sur la scène internationale.

Il a également participé à la planification et à l'organisation du dévoilement du rapport final du projet Chez Soi en avril 2014. Il fait partie du groupe qui prépare le plan d'échange des connaissances issues de ce projet et une trousse d'information, qui paraîtra dans le Web, destinée à faciliter la mise en œuvre de l'approche Logement d'abord dans les collectivités. Le plan d'échange des connaissances comprend des activités de diffusion de l'information et des activités de renforcement des capacités en matière d'échange des connaissances.

Enfin, le Centre conseille les responsables du projet quant à l'organisation de leurs activités d'échange des connaissances prévues à l'hiver 2014.

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

1. Conception du plan de diffusion des enseignements tirés du projet Chez Soi, de l'étude Le Logement, la clé du rétablissement et du rapport *Blended Financing for Impact : The Opportunity for Social Finance in Supportive Housing* (Financement hybride porteur d'impact – Possibilités de financement social du logement avec services) qui aborde la solution prometteuse du financement social.
2. Rédaction du résumé en langage clair de la méthodologie de recherche quantitative dans le cadre du projet Chez Soi à l'intention des responsables des orientations politiques, des décideurs et d'autres intervenants; le résumé paraît sur le site Web de la Commission..
3. Participation à de nombreux événements, ateliers et symposiums portant sur le logement et l'itinérance au Canada et à l'étranger. Le Centre fait le bilan de ces événements et activités et incorpore l'information utile dans la planification de l'échange des connaissances et de la durabilité..
4. Participation à l'organisation du Symposium sur le logement de Psychosocial Rehabilitation – Réadaptation Psychosociale Canada en septembre 2013..
5. Soutien de l'organisation d'activités de renforcement de la capacité de mettre en œuvre l'approche Logement d'abord au Canada.

Changer les mentalités

Changer les mentalités est une initiative portant sur la stigmatisation liée à la maladie mentale entreprise par la Commission en 2009. Elle se concentre sur la stigmatisation qui a cours dans quatre groupes : les jeunes, les pourvoyeurs de services de santé, les médias d'information et la main-d'œuvre.

L'initiative a étudié le phénomène en profondeur dans ces groupes en évaluant les nombreux programmes de lutte à la stigmatisation en vigueur un peu partout au pays. Changer les mentalités entend reproduire les programmes les plus efficaces et créer des trousses d'information sur les pratiques exemplaires et des ressources à mettre à la disposition d'organismes.

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

Le Centre d'échange des connaissances en collaboration avec l'équipe de Changer les mentalités s'affaire à concevoir et à mettre en œuvre un plan d'échange de connaissances intégré englobant les principales activités que voici :

- Le Centre d'échange des connaissances fait partie du groupe de travail sur la stigmatisation chez les jeunes où il offre son expertise en échange des connaissances et en marketing dans le cadre de la campagne de lutte contre la stigmatisation.
- Il offre son expertise dans l'élaboration d'une trousse d'information en ligne à l'intention des enseignants et des étudiants en journalisme; la trousse renferme les résultats de l'analyse des médias commandée par la Commission afin de connaître l'influence des médias d'information dans la propagation de la stigmatisation liée à la maladie mentale.
- Il apporte son concours à la conception de l'atelier The Working Mind portant sur la stigmatisation en milieu de travail qui s'adresse aux gestionnaires.
- Il dirige et coordonne des webinaires pour le compte de l'équipe de l'initiative Changer les mentalités afin de faire connaître les derniers faits et résultats de la recherche.

Autres activités

- Apporter son concours à la planification des Sommets canadien et régional sur la lutte à la stigmatisation chez les jeunes qui se tiendront en 2014 et en 2015.
- Exécuter une analyse exhaustive de l'environnement des initiatives de lutte à la stigmatisation chez les jeunes au Canada.
- Relever les associations du milieu de l'éducation (enseignants, directeurs, conseillers en orientation, autres professionnels) et noter les renseignements relatifs à leur congrès annuel.
- Préparer un précis d'information d'une page sur la stigmatisation et les jeunes à distribuer à des congrès.
- Préparer un exposé sur la stigmatisation et les jeunes à présenter à des ateliers destinés à des enseignants, des directeurs, des conseillers en orientation et à d'autres professionnels de l'éducation.
- Parler de la parution du rapport provisoire de Changer les mentalités en novembre 2013 dans les médias sociaux.

Premiers soins en santé mentale

Le programme enseigne les compétences et les connaissances nécessaires pour venir en aide à quelqu'un qui éprouve un problème de santé mentale ou qui est en situation de crise. Le Centre d'échange des connaissances offre du soutien à la recherche en effectuant des analyses exhaustives de l'environnement et des évaluations pour le compte du Programme, et apporte son concours à la préparation de demandes de propositions en prévision de divers projets. En outre, il dirige des webinaires de formation et de mise à jour à l'intention des formateurs du Programme.

Prévention du suicide

Au Canada, les décès par suicide sont une « épidémie occulte » en raison de l'ampleur du problème, de la stigmatisation sociale qui y est rattachée et de l'absence de plan d'action coordonné dans la prévention, l'intervention et la postvention au pays.

La Commission de la santé mentale du Canada a à cœur la prévention du suicide, la postvention et l'intervention dans ce domaine, car la maladie mentale et le suicide vont souvent de pair malheureusement. La prévention du suicide est l'un des cinq champs d'action prioritaires de la Commission en 2013-2015.

Le but général de l'échange des connaissances liées à la prévention du suicide consiste pour la Commission à devenir un chef de file dans la promotion de la santé mentale et la prévention de la maladie mentale, dans la sensibilisation sur le lien entre maladie mentale et suicide et dans la collaboration avec des partenaires afin de réduire la mortalité par suicide au Canada.

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

Le Centre d'échange des connaissances participe à la mise en œuvre d'un plan d'échange des connaissances intégré et soutient des volets particuliers de l'initiative de prévention du suicide de la Commission. Son intervention se concentre sur des activités précises dans le but d'accroître la notoriété de la Commission dans ce domaine à brève et à longue échéance. Voici ces activités :

1. Enrichir le corpus d'information sur la prévention du suicide, l'intervention et la postvention en soutenant la création et la diffusion des ensembles de données que voici :
   a. données statistiques sur le suicide dans les provinces et les territoires et compilation de résultats de recherches documentaires;
   b. programmes de formation, fondés sur des données probantes, sur la prévention du suicide et l'intervention en situation de crise en vigueur au Canada;
   c. données statistiques sur le suicide, notamment dans les collèges et universités et chez les jeunes;
   d. ressources d'aide offertes aux personnes qui ont des idées suicidaires.

2. Incorporer des activités d'échange de connaissances, voire les améliorer, au plan de travail sur l'élaboration d'une stratégie de prévention du suicide en ::
   a. mettant à jour le contenu sur la prévention du suicide en langage clair, en décrivant le contexte, le problème et la suite des choses;
   b. incitant le groupe de collaboration national dans la prévention du suicide à promouvoir l'échange de connaissances liées à la prévention du suicide entre les membres du groupe;
   c. répertoriant les centres de crise au Canada dans l'idée d'établir une ligne centrale sans frais d'assistance en situation de crise et de prévention du suicide.

3. Promouvoir la diffusion, l'adoption et l'échange d'information sur la prévention du suicide en :
   a. offrant un portail privé au groupe de collaboration national dans la prévention du suicide qui pourrait y tenir des discussions, partager des documents et interagir dans l'exécution de certains projets;
   b. relevant un site Web sur la prévention de suicide considéré comme un guichet unique en matière de services et de ressources dans la prévention du suicide et en le faisant connaître;
   c. abordant le sujet ou en présentant des exposés à des colloques et conférences;
   d. faisant la promotion de la Journée mondiale de prévention du suicide (le 10 septembre) et la Journée des endeuillés par suicide au Canada (le 23 novembre en 2013).

4. Mettre en place des mécanismes d'appui aux pratiques prometteuses dans la prévention du suicide, par exemple :
   a. des courriels périodiques portant sur des projets de recherche récents, des possibilités, des rapports de synthèse;
   b. des webinaires mensuels sur des aspects importants de la prévention du suicide, de l'intervention et de la postvention;
   c. la diffusion d'études de cas mettant en relief des stratégies ou des moyens efficaces de prévenir le suicide.

De plus, le Centre d'échange des connaissances a souligné l'importance de la prévention du suicide lors de la remise des prix au cinquième anniversaire de la Commission, qui ont récompensé l'innovation dans les programmes de prévention du suicide et de promotion de la santé mentale, et par l'entremise du Conseil des jeunes de la Commission, qui insiste sur l'importance de la participation des jeunes à toutes les initiatives de la Commission, y compris celle sur la prévention du suicide.

Résultats

Centres de crise et lignes téléphoniques d'assistance au Canada

En 2012, la Commission a sondé les centres de crise et les lignes d'assistance; 71 répondants, soit plus de 80 p. 100 des sondés, « appuient grandement » la création d'une ligne sans frais et d'un réseau pancanadien d'aide en situation de crise. L'idée consiste à mettre sur pied un réseau national de prévention du suicide qui fonctionne jour et nuit, accessible partout au pays par une ligne sans frais.

Groupe de collaboration national dans la prévention du suicide

Le Centre d'échange des connaissances a rassemblé 18 experts ou intervenants clés au sein d'un groupe de collaboration national dans la prévention du suicide. La formation du groupe répond à la volonté d'accroître la capacité de prévention du suicide, d'intervention et de postvention en regroupant des personnes, des idées et des ressources à l'échelle pancanadienne. Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2013 pour déterminer ses priorités et ses activités. Il s'est rencontré à nouveau au début de 2014 pour s'entendre sur un plan d'action.

Journée mondiale de prévention du suicide – le 10 septembre 2013

Le Centre d'échange des connaissances s'emploie à faire connaître la Journée mondiale de prévention du suicide et le rôle de la Commission dans la prévention du suicide en tenant une activité sur la Colline du Parlement de concert avec l'Association canadienne pour la prévention du suicide, l'Assemblée des Premières Nations et Tapiriit Kanatami. L'activité a rassemblé plus de 150 personnes, des responsables des orientations politiques, des décideurs, des praticiens, des chercheurs, des administrations publiques et des représentants communautaires, qui ont abordé ensemble la question de la prévention du suicide et qui ont échangé de l'information sur les ressources offertes. Des médias d'information et les médias sociaux ont fait grand cas de l'événement.

Conférence annuelle de l'Association canadienne pour la prévention du suicide

En octobre 2013, l'Association canadienne pour la prévention du suicide a décerné son Prix du président à la Commission en reconnaissance de sa contribution et de son adhésion à la cause de la prévention du suicide.

Cybersanté mentale

Les soins de santé mentale sont vus comme une spécialité médicale à « faible recours technologique ». Au Canada, la cybersanté mentale n'est pas régie par un cadre réglementaire précis, l'innovation est difficile, le corpus de données probantes sur le sujet est naissant et le financement des interventions technologiques est restreint.

La Commission prévoit des activités dans le domaine de la cybersanté mentale en 2013-2014. La Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada parue en 2012 souligne l'importance et l'utilité de la cybersanté mentale tant sur le plan de l'accès aux services (priorité 3.1) que sur celui de l'offre et de la prestation de services dans les régions nordiques et les régions éloignées (priorité 5.4).

La Stratégie insiste également sur l'importance de la technologie comme moyen de favoriser la collaboration et d'encourager l'autogestion chez les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale. De plus, elle fait valoir l'importance d'améliorer l'infrastructure, d'offrir de la formation et du soutien en permanence et de faire preuve de souplesse accrue dans le financement des services.

Le logement : la clé du rétablissement – Évaluation des besoins en matière de logement et de services connexes des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou une maladie mentale (novembre 2011)

Le rapport vient clore l'examen des besoins en matière de logement des Canadiens aux prises avec un trouble mental entrepris par l'ancien comité consultatif sur les systèmes de prestation des services. Cet examen avait pour but de colliger de l'information qui viendrait éclairer l'élaboration d'une stratégie sur le logement pour le Canada. Le comité l'a produit dans l'intention d'améliorer l'offre de logements et de services connexes, et leur accessibilité, à l'intention de personnes affrontant la maladie mentale.

Dans son rapport, le comité mentionne que 520 700 personnes aux prises avec un trouble mental ne sont pas logées convenablement et que 119 800 d'entre elles sont sans abri. Seulement 25 000 unités d'habitation avec services de soutien sont offertes au Canada à l'heure actuelle. Le rapport recommande d'en ajouter 100 000 dans la prochaine décennie.

Rôle du Centre d'échange des connaissances

Le rapport a reçu un accueil enthousiaste à sa parution en novembre 2011. Il fonde la priorité 3.5 de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada, qui consiste à offrir l'accès à un logement avec soutien à 100 000 personnes aux prises avec un trouble mental.

Les directeurs du projet, les principaux partenaires et le Centre d'échange des connaissances ont conçu un plan d'échange des connaissances liées à ce projet en mars 2012. Ils ont ainsi mis sur pied un espace dédié au logement sur la plateforme de collaboration, participé à la création d'une trousse d'information sur le financement social du logement avec soutien et appuyé un symposium coparrainé par la Commission et Psychosocial Rehabilitation-Réadaptation Psychosociale Canada. À ce symposium tenu à Vancouver en septembre 2012, le Centre d'échange des connaissances a présenté un exposé sur les communautés de praticiens et a discuté de la création d'une communauté de praticiens ou d'une tribune de collaboration réunissant les participants au symposium.

Le Centre d'échange des connaissances en collaboration avec des partenaires a confié au MaRS Centre for Impact Investing le mandat de former un groupe de travail sur le financement social et de produire une trousse d'information sur ce sujet. Le projet, amorcé en mai 2012, s'est terminé un an plus tard par la publication du rapport *Blended Financing for Impact: the Opportunity for Social Finance in Supportive Housing (Financement hybride porteur d'impact – Possibilités de financement social pour le logement avec services)* accompagné d'un guide en la matière.

Le rapport final paraît ici (en anglais) : http://bit.ly/1umTHoI

Cliquez ici pour consulter le guide (en anglais) : BlendedFinancingforImpact_FullToolkit.pdf.

« Le Centre d'échange des connaissances a désigné un agent de transmission du savoir pour chacune des études subventionnées de la Commission. Ces personnes ont fait en sorte que nous ne perdions pas de vue l'importance de la diffusion et de l'application des connaissances tout au long des études, pas seulement à la publication du rapport final. Comme l'agent de transmission du savoir est membre du comité consultatif qui chapeaute le projet, il comprend très bien la nature et la portée du projet. Il peut ainsi vraiment nous aiguiller dans la détermination de l'auditoire cible, dans la conception du plan de diffusion et dans le relevé des possibilités de présenter notre projet de recherche. »

– Susan Eckerle Curwood, chercheure principale, *Le Logement : la clé du rétablissement*, et chercheure, *Une main-d'œuvre en quête d'emploi*

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

Le Centre d'échange des connaissances participe à la préparation d'un état des lieux de la cybersanté mentale au Canada et il s'emploie à la mise en œuvre d'un plan d'échange des connaissances intégré dans le cadre de l'initiative sur la cybersanté mentale. Il entreprendra probablement d'autres activités conformément aux recommandations du document préparatoire (état des lieux).

Dans le cadre du plan d'échange des connaissances, le Centre œuvre de concert avec un comité directeur externe à la mise sur pied d'un espace sur la plateforme de collaboration en ligne, à la production d'une série de capsules vidéo sur la cybersanté mentale et à l'organisation d'une table ronde à propos du document d'information *e-Mental Health in Canada: Transforming the Mental Health System Using Technology* (transformer le système de santé mentale canadien grâce à la technologie et à la cybersanté) et des possibilités de poursuivre la recherche sur ce sujet.

Résultats

En octobre 2013, c'est la rubrique de la cybersanté mentale qui comptait le plus grand nombre d'interventions de personnes de l'extérieur sur la plateforme de collaboration. Le document d'information sur la transformation du système de sant=é mentale canadien grâce à la technologie et à la cybersanté sera distribué à grande échelle en 2014, et la suite des choses sera déterminée à l'été 2014.

Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada

L'équipe de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'activités à l'appui de la Stratégie, l'un des grands axes d'action prioritaires de la Commission dans les deux prochaines années. Depuis 2011, les équipes du Centre d'échange des connaissances et de la Stratégie se sont réunies périodiquement pour déterminer la meilleure façon de soutenir l'adoption et la mise en œuvre de la Stratégie et diffuser les résultats de leurs activités.

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

- Conception d'un plan de surveillance précisant les activités de pistage et proposition de méthodes d'évaluation qualitative et quantitative des effets de la Stratégie. Un programme de compte rendu trimestriel, sous l'égide du directeur, est sur le point d'entrer en vigueur.
- Élaboration d'un plan de mobilisation et de participation des intervenants comprenant les possibilités de sensibilisation et d'information faisant intervenir le groupe de référence provincial et territorial, des intervenants du domaine de la santé mentale et d'autres partenaires potentiels.
- Établissement de liens avec l'équipe du projet de recension de données pour déterminer comment les deux projets peuvent s'appuyer mutuellement.

Revue canadienne de santé mentale communautaire (RCSMC)

En juillet 2013, le Centre d'échange des connaissances, l'équipe de la Stratégie et les rédacteurs en chef de la RCSMC ont discuté de la question de consacrer deux numéros de la revue aux analyses, aux observations et aux aspects de la mise en œuvre et des effets de la Stratégie.

Le premier numéro spécial, à paraître en 2015, renfermera des articles d'éminents érudits, de praticiens et de responsables d'orientations politiques du pays et des articles de quelques experts de la scène internationale, qui examineront des voies que peut emprunter la Stratégie pour devenir une réalité. Le numéro sera conçu en fonction des six orientations stratégiques délimitées dans la Stratégie.

Le Centre d'échange des connaissances et l'équipe de rédaction de la RCSMC en sont à choisir les collaborateurs à ces numéros, après quoi ils les inviteront à présenter un article; ils solliciteront des scientifiques, des responsables d'orientations politiques et des praticiens qui connaissent le sujet de la santé mentale communautaire au Canada, ont une certaine notoriété et sont réputés dans leur domaine, et possèdent de l'expérience dans le processus d'évaluation par des pairs. Des personnes ayant affronté la maladie mentale pourront collaborer également à la rédaction de ces numéros.

Initiative pancanadienne relative au rétablissement

IEn février 2013, le Centre d'échange des connaissances a dirigé la planification et l'exécution d'un projet de recherche sur les pratiques axées sur le rétablissement pour le compte de l'initiative pancanadienne relative au rétablissement. Il a interrogé 25 intervenants francophones et anglophones (des personnes au savoir expérientiel, des praticiens et des chercheurs) pour avoir un aperçu des lignes directrices, des pratiques et des programmes centrés sur le rétablissement en vigueur au pays.

Le Centre a présenté les résultats du projet de recherche, résumés dans un rapport commandé, à des promoteurs d'un système axé sur le rétablissement réunis à Toronto en avril 2013. La réunion a stimulé les participants qui ont convenu d'encourager la collaboration et le dialogue, de mettre de l'avant le sujet du rétablissement à la grandeur du pays et de rassembler des intervenants de divers horizons pour se pencher sur la question de la formation d'un groupe de collaboration pancanadien œuvrant à la promotion du rétablissement. Les participants se sont réunis à nouveau par téléconférence en septembre pour examiner les progrès accomplis en ce sens et ils se verront en personne en février 2014.

Activités et livrables principaux du Centre d'échange des connaissances

Le Centre d'échange des connaissances a soutenu la mise sur pied de cette initiative pancanadienne relative au rétablissement, et y a participé, en effectuant une analyse exhaustive de l'environnement et en compilant un inventaire des ressources de promotion du rétablissement au Canada. L'inventaire sera versé dans une base de données en ligne structurée par thèmes et regroupant les ressources, la documentation, les sites Web, la littérature ayant trait aux pratiques favorisant le rétablissement au pays. Le Centre continue de perfectionner la base de données de sorte que les intervenants pourront l'enrichir ou désigner des champions du rétablissement que l'initiative pancanadienne fera connaître. Il procède en outre à une analyse de l'écart qui éclairera la détermination de l'orientation de l'initiative relative au rétablissement.

Autres activités du Centre d'échange des connaissances dans le cadre de cette initiative :

- Encourager les réseaux d'intervenants à colliger d'autres ressources de promotion du rétablissement.
- Coprésider des réunions régionales dans le but de dresser l'inventaire et d'obtenir un appui à l'initiative.
- Élaborer un plan d'échange des connaissances relatives à l'inventaire.
- Concevoir des trousses d'information, des lignes directrices et des normes qui correspondent aux besoins déterminés par l'analyse de l'écart et aux recommandations des intervenants.
- Tenir des discussions sur le rétablissement sur la plateforme de collaboration.
- Concevoir des produits et des outils à l'appui des pratiques, notamment des lignes directrices, des précis d'information fondés sur des données probantes, des résumés à l'intention de responsables d'orientations politiques et de chercheurs, des lignes directrices sur la prise de décisions et des bulletins d'information.

Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail

C'est en 2011 que la Commission de la santé mentale du Canada, l'Association canadienne de normalisation et le Bureau de normalisation du Québec se sont attelés à la tâche d'élaborer la Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail; cette norme d'application volontaire englobe des directives, des outils et des ressources de promotion de la santé psychologique des travailleurs et de prévention des préjudices psychologiques causés par le milieu de travail. La Norme a été dévoilée le 16 janvier 2013.

Le Centre d'échange des connaissances soutient l'adoption et la mise en œuvre de la Norme en tenant un webinaire mensuel sur la santé mentale au travail. Citons à titre d'exemple les webinaires « Par où commencer? », « Communiquer le message », « L'évaluation du milieu de travail » et « Favoriser le civisme et le respect dans les milieux de travail ». Ces webinaires suscitent l'intérêt d'organismes canadiens de tous les secteurs et de toute taille. Le Centre dirige aussi un projet de témoignages vidéo illustrant les mesures de promotion du bien-être et d'amélioration de la santé et de la sécurité psychologiques au travail adoptées par des organismes qui ont cette cause à cœur. Les capsules vidéo paraissent en ligne et elles ont été présentées au point de presse soulignant le premier anniversaire de la Norme. Le Centre d'échange des connaissances continue d'appuyer les activités de diffusion des projets, des programmes et des initiatives en milieu de travail ayant trait à la Norme.

SOUTENIR ET DIRIGER DES RÉSEAUX

En plus de diriger ses propres réseaux d'échange de connaissances liées à la santé mentale, le Centre d'échange des connaissances offre son expertise à un certain nombre de réseaux au Canada. Ce faisant, il contribue à l'expansion de la collaboration interorganisationnelle et interdisciplinaire et à la mise en commun des pratiques exemplaires et prometteuses tout en réduisant la compartimentation et la redondance dans le système.

Réseaux dirigés par le Centre d'échange des connaissances

Réseau des ambassadeurs

Les ambassadeurs sont des personnes possédant de l'expertise dans le domaine de la santé mentale, des chercheurs ou des personnes ayant affronté la maladie mentale qui font connaître les activités de la Commission. Le réseau des ambassadeurs est un groupe particulier qui compte 236 ambassadeurs à ce jour. Le profil de ces ambassadeurs, y compris leurs champs d'expertise, figure dans le système de gestion des relations avec la clientèle de la Commission. Grâce à ce système, les membres de l'effectif de la Commission peuvent effectuer une recherche en fonction de critères précis pour identifier l'ambassadeur qui pourra le mieux les épauler dans une tâche en particulier.

Principales responsabilités du réseau des ambassadeurs

- Diffuser de l'information à propos des activités de la Commission dans leurs organismes et leurs réseaux professionnels.
- Participer au lunch mensuel organisé par la Commission; l'ambassadeur peut avoir à s'adresser à l'auditoire ou à présenter ses propres activités.
- Agir en tant qu'administrateur d'un groupe de discussion; l'ambassadeur peut exercer un rôle actif sur la plateforme de collaboration de la Commission.
- Faire partie du groupe des porte-parole de la Commission; l'ambassadeur peut avoir à s'adresser à un auditoire au nom de la Commission le cas échéant.
- Faire partie de groupes de travail; l'ambassadeur peut être appelé à se joindre à des groupes spéciaux chargés de veiller à l'avancement de certains programmes.

Conseil consultatif

Le Conseil consultatif de la Commission se compose à l'heure actuelle des huit présidents des anciens comités consultatifs et du président du Conseil des jeunes. La Commission a diffusé un appel de candidatures public en mars 2013 afin de pourvoir les sept autres postes au Conseil (deux proches aidants, trois personnes au savoir expérientiel sur la maladie mentale, un intervenant communautaire et un représentant des Premières nations, des Inuits ou des Métis). Pour la diffusion de cet appel de candidatures, elle a eu recours aux médias sociaux et à une campagne de recrutement par courriel adressée à des groupes précis. Au terme de la période de candidature d'un mois, la Commission avait reçu 178 candidatures en provenance des provinces et des territoires à l'exception du Nunavut.

Principales responsabilités du Conseil consultatif

- Offrir des conseils stratégiques à la direction de la Commission.
- Participer aux initiatives stratégiques de la Commission en offrant de l'expertise et des conseils sur des sujets majeurs dans le domaine de la santé mentale.
- Se faire le porte-parole de la Commission en saisissant les possibilités de discuter de ses activités (en s'adressant aux médias, en prononçant des allocutions, en assistant à des ateliers ou à des conférences, entre autres).
- Apporter son concours à la préparation de précis d'information, de résumés, et à la révision de rapports à la demande de services de la Commission.
- Sous l'égide de la direction de la Commission, promouvoir les activités de la Commission et étudier les possibilités de collaboration au pays et à l'étranger.

Convoqué par le Centre d'échange des connaissances, le Conseil consultatif se réunit deux fois par mois par webinaire et trois fois par an en salle.

Conseil des jeunes

Le Conseil des jeunes se compose de Canadiens âgés de 18 à 28 ans qui ont affronté la maladie mentale ou dont un proche ou un ami est atteint d'une maladie mentale.

Principaux objectifs du Conseil des jeunes

- Représenter les jeunes ayant un problème de santé mentale.
- Mobiliser des réseaux locaux, provinciaux ou canadiens actifs dans la promotion de la santé mentale des jeunes.
- Participer aux projets de la Commission.
- Parler au nom des jeunes à l'occasion d'événements de la Commission.
- Participer à des activités publiques pour promouvoir le rétablissement et inspirer des jeunes.

Le Conseil des jeunes a pour but d'inciter les jeunes à participer en grand nombre à la prise de décisions ayant trait à l'offre et à la prestation de services de santé mentale, à l'élaboration des politiques et à la transformation du système de santé mentale.

En 2012, le Conseil a créé une capsule vidéo sur la stigmatisation dont sont victimes des jeunes aux prises avec un trouble mental. Il a supervisé la formulation du contenu, le repérage et le tournage.

Le Conseil des jeunes prépare une version de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada adaptée aux jeunes. Bien que les artisans de la Stratégie aient veillé à ce que le contenu soit adapté au plus grand nombre possible, le Conseil estime que la version adaptée aux jeunes étendra le rayonnement de la Stratégie dans ce groupe d'âge. Il produira donc un complément d'information et un outil multimédia qui mettront en relief l'expérience et la vision des jeunes dans l'entreprise de transformation du système de santé mentale et rendront la Stratégie accessible à tous.

Réseaux soutenus par le Centre d'échange des connaissances

Evidence Exchange Network

Le Centre d'échange des connaissances est membre du comité de direction de l'Evidence Exchange Network. Ce réseau ontarien a pour objectif de favoriser l'interaction entre intervenants et chercheurs dans des projets de recherche et dans la promotion, la compréhension et l'utilisation des données probantes dans l'amélioration des programmes et des systèmes au Canada. Le réseau permet également aux chercheurs de mieux connaître les besoins en connaissances et en information des décideurs et les défis que posent la diffusion et la mise en application des résultats de la recherche..

Collaborative Research Team Studying Bipolar Disorders (CREST BD)

Le Centre d'échange des connaissances est membre du comité consultatif canadien de CREST BD, groupe de la Colombie-Britannique. Le Centre a facilité l'expansion de CREST BD qui est passé d'un organisme provincial à un regroupement d'envergure pancanadienne.

Coalition pour la santé mentale des enfants et des adolescents de l'Ontario (CCYMH)

Le Centre d'échange des connaissances fait partie du réseau de la Coalition établie pour défendre les droits de l'enfant. Elle défend ces droits en mobilisant toute la communauté des adultes qui prennent soin des enfants afin de voir à l'offre de la gamme complète de services allant de la littératie en santé mentale à des voies d'accès précises aux soins en passant par la promotion du développement socioaffectif positif, la prévention des problèmes de santé mentale et des services d'intervention.

Réseaux appuyés par le passé

Réseau canadien de recherche et innovation en soins de santé primaires

Le Centre d'échange des connaissances a siégé au comité consultatif canadien du réseau pendant deux ans. Le comité a cerné des possibilités de collaboration entre des intervenants majeurs du secteur des soins de santé primaires au Canada et a favorisé cette collaboration. La tâche confiée au Centre consistait à relever des sources de financement et à apporter son concours à la planification à long terme dans une optique de durabilité.

Approche systémique du Centre canadien de lutte contre les toxicomanies

Le Centre d'échange des connaissances a participé aux activités de ce réseau conçu comme un lieu d'action destiné à faciliter l'échange de connaissances entre divers réseaux œuvrant à l'offre de services et de soutien globaux en cas de toxicomanie au Canada.

Groupe de collaboration en matière d'information sur la santé mentale et les toxicomanies

Le Centre d'échange des connaissances est membre fondateur du groupe de collaboration en matière d'information sur la santé mentale et les toxicomanies. Le Groupe cernera les possibilités d'étendre le savoir dans ce domaine par l'intégration et l'amélioration de la qualité des ressources d'information existantes et la conception de nouvelles ressources qui viendront combler les lacunes de l'information sur la santé mentale et les toxicomanies et facilitera les initiatives en ce sens..

« En tant que membre du Conseil des jeunes et du Conseil consultatif du Centre d'échange des connaissances, j'ai le privilège de contribuer à l'amélioration de la santé mentale des Canadiens, ne fut-ce que dans une modeste mesure. Les deux conseils se caractérisent par leur composition diversifiée, aspect d'importance critique pour tout conseil consultatif qui entend représenter la population canadienne et cerner ses besoins. D'après mon expérience jusqu'à maintenant, je peux affirmer sans l'ombre d'un doute que ces conseils illustrent la volonté de la Commission de susciter la participation réelle des personnes aux prises avec un trouble mental et des familles. »

- Amanee Elchhimi,
vice-présidente du Conseil des jeunes

PROJETS PASSÉS

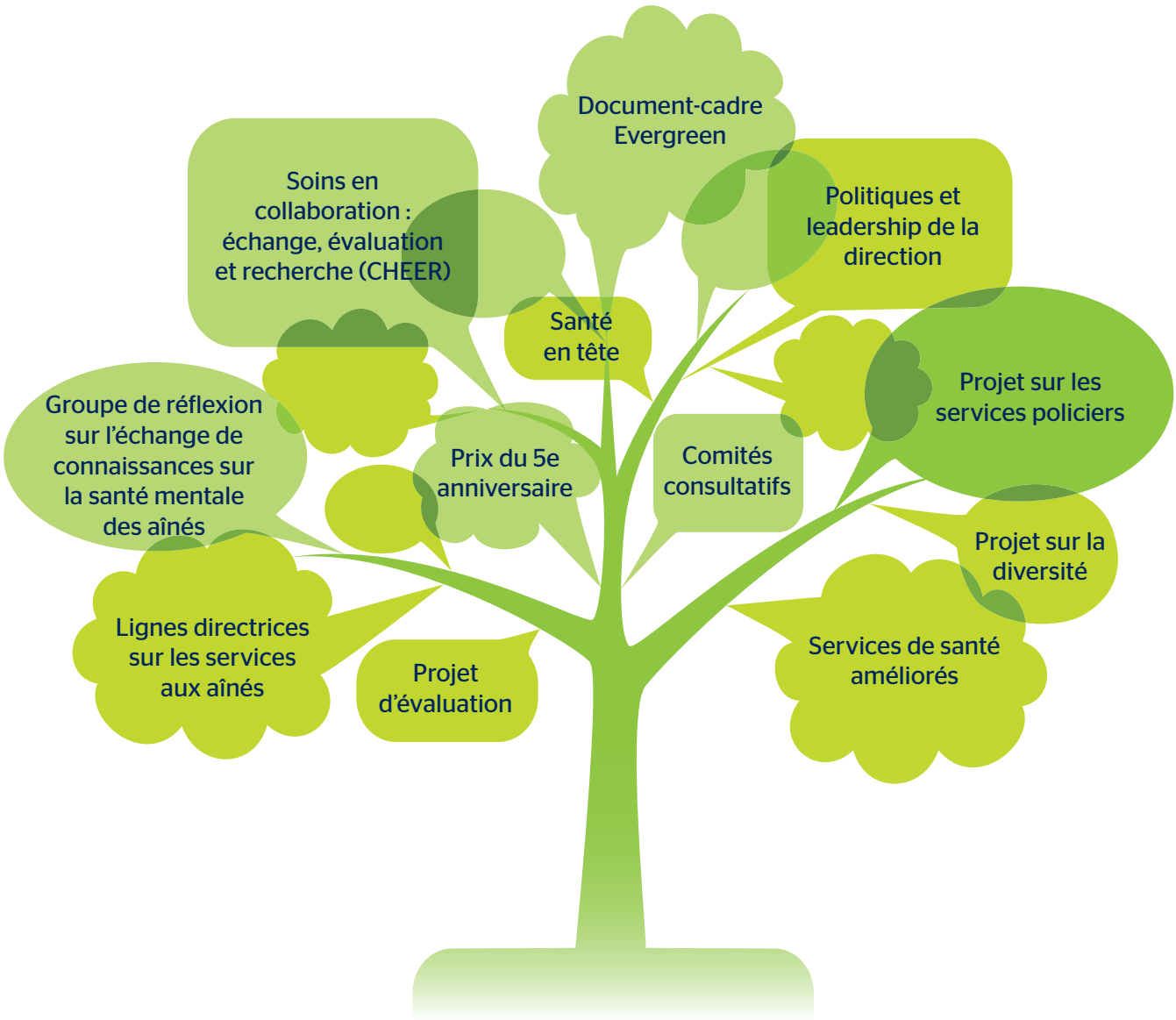

Le Centre d'échange des connaissances a dirigé ou appuyé des douzaines de projets par le passé. Quelques-uns de ces projets sont décrits ci-après.

Comités consultatifs et projets de comités consultatifs

De 2007 à 2012, les très actifs comités consultatifs de la Commission (aînés, santé mentale et loi, santé mentale en milieu de travail, sciences, Premières nations, Inuits et Métis, aidants membres de la famille, systèmes de prestation de services et enfants et jeunes) ont entrepris des projets pour combler les lacunes sur le plan des soins et des services de santé mentale soulignées par le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie dans son rapport paru en 2006, *De l'ombre à la lumière*. Le Centre d'échange des connaissances a soutenu la mise sur pied de ces projets, a agi en tant que gestionnaire de ces projets et en a diffusé les résultats. À cette époque, la principale tâche des comités consultatifs consistait à exécuter des projets à l'appui de la création d'une stratégie pancanadienne en santé mentale.

Avec le dévoilement de la Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada en mai 2012 prenait fin la première phase du mandat de la Commission (production de connaissances de 2007 à 2012) et s'amorçait la seconde (création du changement de 2013 à 2017). La Commission intervient dorénavant dans des champs d'action prioritaires où elle s'appuie sur le vaste corpus de connaissances issues des projets des comités consultatifs et de ses initiatives stratégiques.

C'est ainsi qu'en janvier 2013 le Centre d'échange des connaissances a dirigé la transformation des huit comités consultatifs en un seul Conseil consultatif formé de 16 experts et d'un réseau d'ambassadeurs composé des membres des anciens comités consultatifs et de spécialistes provenant d'ailleurs.

Document-cadre Evergreen : vision de la santé mentale des enfants et des adolescents à l'avenir

Le document-cadre répondait à la volonté d'éclairer et d'encadrer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes à l'intention des enfants et des jeunes par les provinces, les territoires et les organismes de services. Il est le fruit de la consultation de professionnels, de jeunes, de parents et de représentants du public de tout le pays.

Paru en 2010, Evergreen : *Document-cadre en matière de santé mentale des enfants et des adolescents au Canada* a fait l'objet d'un webinaire et a été présenté dans des congrès, des conférences et des colloques. Il constitue toujours l'assise des activités et de la programmation relatives aux enfants et aux jeunes du Centre d'échange des connaissances et de la Commission.

Soins en collaboration : échange, évaluation et recherche (CHEER)

Dans le cadre de cette initiative pancanadienne destinée à améliorer les soins et les services de première ligne en santé mentale, le Centre d'échange des connaissances a effectué une étude systématique des liens entre la maladie chronique et la santé mentale. Il a présenté ses constatations à la conférence de l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada à Ottawa en 2012.

Le Centre d'échange des connaissances a créé un partenariat pour coprésider la réception à la conférence sur les soins de santé mentale en collaboration tenue à Vancouver en juin 2012. À cette conférence, le Centre a participé à la tenue de trois séances, dont un atelier sur l'autogestion avec soutien, un exposé sur l'analyse documentaire et un article sur l'initiative CHEER destiné à Synopsis.

Projet d'évaluation

Le projet a consisté en l'analyse de la législation canadienne qui concerne les droits de la personne aux prises avec un problème de santé mentale ou une maladie mentale. Le Centre d'échange des connaissances a conçu et mis à l'essai un instrument d'évaluation du respect des droits de la personne applicable à la législation canadienne relative à la santé mentale et à la maladie mentale.

L'instrument présenté en 2012 paraît sur le site Web de la Commission (www.mentalhealthcommission.ca/Francais/document/5206/%C3%A9galit%C3%A9-dignit%C3%A9-et-inclusion-mesures-l%C3%A9gislatives-qui-am%C3%A9liorent-les-droits-des-person?terminitial=52).

Projet relatif aux services policiers

Il peut y avoir des interactions entre des services policiers et des personnes aux prises avec un trouble mental un jour ou l'autre. Le projet est justement axé sur la nature de ces interactions et sur la perception mutuelle des deux groupes.

Livrables

- Interactions de la police avec les personnes atteintes de maladie mentale : éducation des policiers au sein de l'environnement contemporain des forces policières (2008).
- Étude des programmes de formation et d'éducation offerts par les écoles de police aux nouveaux agents de police pour faciliter leur interaction avec des personnes atteintes de maladie mentale (2008).
- Étude portant sur les perceptions des personnes atteintes de maladie mentale à l'égard de la police et sur leurs interactions avec elle (2011).
- Rapport de la table ronde sur la police et la formation en santé mentale (2012).

Projet d'établissement du réseau de recherche usagers/pairs

L'objectif du projet consistait à favoriser la formation d'un réseau qui cernerait les possibilités de participer à la recherche sur la santé mentale et la toxicomanie pour des personnes ayant affronté la maladie mentale et qui faciliterait l'établissement de liens avec d'autres groupes ou des chercheurs universitaires souhaitant participer à des projets de recherche de pairs ou d'usagers..

Livrables

- Réseau de recherche usagers/pairs 2010-2011.
- Rapport final sur la formation du réseau de recherche usagers/pairs présenté au comité consultatif sur les sciences.

Lignes directrices sur les services de santé mentale destinés aux aînés

Le projet centré sur les aînés atteints d'un trouble mental s'adresse notamment aux planificateurs de services de santé mentale. Les *Lignes directrices pour la prestation de services complets aux personnes âgées atteintes de troubles mentaux* constituent un document de référence fondamental pour les cliniciens au Canada depuis leur parution en 1988. Le projet a vu à la mise à jour de ces lignes directrices conformément aux normes de 2010 par une analyse documentaire des standards au Canada et à l'étranger, une enquête sur les services de santé mentale destinés aux aînés canadiens comparativement aux standards relevés et une consultation à propos de la version préliminaire des lignes directrices..

Livrables

- Lignes directrices relatives à la planification et à la prestation de services complets en santé mentale pour les aînés canadiens (2012). *Older Adults in Canada* (2012).

Groupe de réflexion canadien sur l'échange de connaissances sur la santé mentale des aînés

Le Centre d'échange des connaissances et six autres organismes ont rassemblé des chefs de file du domaine de l'échange des connaissances et des partenaires experts en santé mentale et démence en vue d'une réflexion collective en mars 2009. Cette réflexion a débouché sur un exposé des options renfermant des recommandations quant à des activités d'échange des connaissances utiles aux aînés.

Livrables

- Groupe de réflexion
- Issues and Options for a Knowledge Exchange Centre for Mental Health: A Focus on Seniors' Mental Health (2012).
- Networking Seniors' Mental Health & Dementia: A Framework for Collaboration (2012).

Projet sur la diversité

Le projet s'attarde aux besoins des divers groupes ethnoculturels, des immigrants, des réfugiés et des groupes marginalisés au Canada. Il avait pour objectif de promouvoir des pratiques prometteuses à inclure dans la Stratégie et de proposer des stratégies d'adaptation des services de santé mentale en fonction des besoins de la population de plus en plus diversifiée aux systèmes de santé mentale régionaux et provinciaux.

Livrables

- Améliorer les services en santé mentale pour les immigrants, les réfugiés et les groupes ethnoculturels ou racialisés : Enjeux et options pour l'amélioration des services (2011) [sommaire en anglais, en français, en cantonais et en punjabi (2012)].

Mobilisation de hauts dirigeants

Le projet entendait susciter l'adhésion des dirigeants et de la haute direction d'entreprises et d'organismes du Canada à la promotion de la santé mentale en milieu de travail.

Livrable

- Le Centre d'échange des connaissances, de concert avec le Centre pour la santé mentale en milieu de travail, a créé le site Web du Cadre de leadership pour la promotion de la santé mentale en milieu de travail en 2011 (www.csmcdirection.ca).

Services de santé mentale améliorés

Le projet de recherche avait pour but d'examiner des modes d'amélioration de la prévention de la maladie mentale sous les trois angles et de concevoir un modèle de soins en collaboration reposant sur les ressources de l'employeur en matière de services de consultation médicale et psychologique.

Livrable

- Santé et sécurité psychologiques – Guide de l'employeur (2011)

Prix créés à l'occasion du 5e anniversaire de la Commission

La Commission a créé des Prix nationaux en santé mentale à l'occasion de son 5e anniversaire pour souligner la contribution d'initiatives canadiennes à l'amélioration de la santé mentale. Le Centre d'échange des connaissances a apporté son concours aux lauréats dans la présentation de leurs pratiques exemplaires ou prometteuses partout au pays. Lors de la cérémonie qui a eu lieu en octobre 2012, la Commission a décerné un prix à six initiatives et une mention honorable à quatre initiatives dans cinq catégories. Le nom des lauréats et la description de leur initiative figurent sur le site Web de la Commission.

ORIENTATIONS FUTURES

Le Centre d'échange des connaissances s'est taillé une réputation enviable au Canada et sur la scène internationale. Son rôle le plus important demeure la promotion des initiatives et des activités de la Commission et de ses partenaires. Cependant, beaucoup reste à faire pour combler l'écart entre la théorie et la pratique dans le domaine de la santé mentale. Le Centre devra créer et renforcer des mécanismes qui facilitent l'adoption et la mise en application d'études, de programmes, de politiques, de lignes directrices et d'outils percutants.

Il ne lui reste que peu de temps pour agir, car le mandat de la Commission se termine en 2017. Le Centre s'emploie donc à mettre en place l'assise et les partenariats sur lesquels d'autres pourront s'appuyer pour poursuivre sur sa lancée.

Pour réduire l'écart entre le savoir et l'action, le Centre sait fort bien que ses activités d'échange des connaissances doivent être adaptées au contexte de chacun de ses auditoires. En outre, il doit renforcer ses relations avec ses partenaires des provinces, des territoires et du pays et ses liens avec les personnes ayant affronté la maladie mentale, les aidants et les familles, tout en établissant de solides réseaux durables.

Il est tout aussi important de collaborer avec les partenaires du pays et de la scène internationale par l'entremise du Réseau international d'échange de connaissances en matière de santé mentale. Le Centre enrichira le corpus, restreint encore mais en pleine expansion, de données probantes sur l'efficacité de l'échange de connaissances et concevra des outils et des cadres d'évaluation des activités d'échange de connaissances en fonction des normes du milieu.

Le Centre d'échange des connaissances illustre le caractère essentiel d'un centre d'échange de connaissances liées à la santé mentale d'envergure pancanadienne. Les activités régionales, provinciales ou territoriales dans ce domaine ont une portée limitée en raison de l'étendue du pays et de l'absence d'organes nationaux reliant tous les intervenants et favorisant la diffusion d'information à l'échelle du pays. Le Centre agit comme un courtier en rassemblant intervenants, partenaires et dirigeants pour resserrer les liens entre les milieux de la santé mentale. En tenant son séminaire annuel de soutien de la promotion de la recherche et des connaissances activées (SPARK) et en créant le guide de mise en application des connaissances *De l'innovation à l'application*, il renforce la capacité de ces milieux à adopter des pratiques d'échange de connaissances.

Pendant le reste du mandat de la Commission, le Centre d'échange des connaissances se concentrera sur la formation de réseaux pancanadiens intégrés, sur l'expansion de la communauté de collaboration et de mise en commun du savoir en ligne par l'entreprise de ses plateformes numériques, sur le renforcement de la capacité d'échange des connaissances au pays et à l'étranger grâce à son programme de formation SPARK et à son guide *De l'innovation à l'application*, à l'amélioration de la présentation et de l'utilisation des données sur la santé mentale dans le cadre du projet de recension de données, à la consolidation de ses partenariats avec des groupes, des centres et des chefs de file de l'échange de connaissances et à la mise en application des stratégies et des outils les plus efficaces et novateurs pour faire connaître les activités et les projets de recherche de la Commission au pays et ailleurs dans le monde et ainsi diffuser le savoir acquis afin de susciter un véritable changement.

BUREAU DE CALGARY
110 Quarry Park boul. SE
Bureau 320
Calgary, AB T2C 3G3

Tél : 403-255-5808
Téléc : 403-385-4044

BUREAU D'OTTAWA
100, rue Sparks
Bureau 600
Ottawa, ON K1P 5B7

Tél : 613-683-3755
Téléc : 613-798-2989

www.commissionsantementale.ca

05/2014: 200

Mental Health Commission of Canada

Commission de la santé mentale du Canada